

choisir

revue culturelle
n° 534 - juin 2004



(Femmes diaques,
renaissance ?



Prière pour l'autre

*Seigneur, voici l'autre
avec qui je ne m'entends pas.
Il t'appartient,
c'est toi qui l'as créé,
tu ne l'as peut-être pas voulu tel qu'il est,
mais au moins tu l'as laissé ainsi.
Si tu le portes, toi, mon Dieu,
moi aussi, je veux le porter et le supporter,
tout comme tu me portes et me supportes moi-même.*

Karl Rahner



choisir

n°534 - juin 2004

Revue culturelle jésuite fondée en 1959

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge (Genève)

Administration et abonnements

tél. 022 827 46 76
administration@choisir.ch

Rédaction

tél. 022 827 46 75
fax 022 827 46 70
redaction@choisir.ch
Internet : www.choisir.ch

Directeur

Albert Longchamp s.j.

Rédaction

Pierre Emonet s.j., rédacteur en chef
Lucienne Bittar, rédactrice
Jacqueline Huppi, secrétaire

Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.
Bruno Fuglistaller s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.

Conception graphique

studio Loys (Annecy)

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue de la Lombardie 4 • 1950 Sion
tél. 027 322 14 60

Cedofor

Marie-Thérèse Bouchardy
Axelle Dos Ghali
Stjepan Kusar

Administration

Geneviève Rosset-Joye

Abonnements

1 an : FS 80.-
Etudiants, apprentis, AVS : FS 55.-
CCP : 12-413-1 «choisir»
Pour l'étranger :
FS 85.- Par avion : FS 90.-
€ : 56.- Par avion : € 60.-
Prix au numéro : FS 8.-
En vente dans les librairies Payot
choisir = ISSN 0009-4994

Illustrations

Couverture : Pierre Emonet, Création d'Eve,
XV^e siècle
p. 4 : Philippe Lissac/Godong
p. 12 : Walter Schels
p. 18 : Jean-Claude Gadmer/CIRIC
p. 26 : Jean-Claude Gadmer/CIRIC
p. 34 : Musée du Louvre, Ph. G. L.
©Archives Photob

Les titres et intertitres sont de la rédaction

sommaire

Editorial	2
Les femmes dans l'Eglise <i>par Pierre Emonet</i>	
Actuel	4
Spiritualité	8
Choisir la jeunesse <i>par Luc Ruedin</i>	
Théologie	9
Karl Rahner <i>par Clemens Locher</i>	
Eglise	13
Les femmes dans l'Eglise ancienne <i>par Attila Jakab</i>	
Eglise	16
Le diaconat à la recherche de lui-même <i>par Claude Ducarroz</i>	
Eglise	20
Un diaconat pour les femmes <i>par Uta Teresa Fromherz</i>	
Eglise	24
Pastorale des jeunes. Dix années cruciales <i>par Michel Salamolard</i>	
Société	28
Pauvreté en Europe <i>par Rik De Gendt</i>	
Libres propos	32
Retards dans le gouvernement de l'Eglise <i>par Jean-Bernard Lang</i>	
Lettres	33
Entre Dieu et le soleil. Bossuet <i>par Gérard Joulié</i>	
Livres ouverts	37
Spiritualité et écologie <i>par René Longet</i>	
Livres ouverts	38
Moïse Maïmonide <i>par Marie-Thérèse Bouchardy</i>	
Livres reçus	43
Chronique	44
L'inconnu de Lübeck <i>par Pascal Décaillet</i>	

Les femmes dans l'Eglise

Karl Rahner, dont on célèbre cette année le centième anniversaire de la naissance, a ouvert de belles et stimulantes perspectives sur le lien entre la révélation divine et l'histoire humaine. Pour le grand théologien allemand, la transcendance divine n'est pas une réalité qui planerait quelque part au-dessus de l'humanité en marche, telle une ombre tutélaire ; incarnée dans la chair du Christ, elle fait partie de l'humanité et de son histoire. Assumant l'humain de l'intérieur, épousant son propre dynamisme et le transformant en une force de salut, Dieu, toujours accessible, ne cesse de surprendre et de se manifester au-delà des catégories homologuées. Entrée définitivement dans l'histoire avec le Christ, la parole de Dieu continue sa course au rythme du temps et des cultures, éclairant, fécondant et réservant des surprises, jusqu'au terme de cette histoire. A leur grand étonnement, les premiers Apôtres en ont fait l'expérience. Eux qui pensaient connaître les frontières extrêmes du royaume dont ils détenaient les clefs ont bien dû en convenir : Dieu les avait devancés chez les païens, alors qu'ils réservaient encore le salut aux seuls juifs (Ac 11,15-18).

L'Eglise et ses sacrements ne sont que les jalons historiques de cette prise de conscience de la présence dans le monde d'un « Dieu toujours plus grand ». On le sait, les sacrements porteurs d'une grâce victorieuse ne sont pas sortis tout faits de l'imagination du Christ ; ils ont mûri lentement, au rythme du temps et des cultures, pour se fixer, parfois bien tardivement, et les rites qui les célèbrent conservent aujourd'hui encore les traits du passé. C'est dans cette perspective qu'il faut replacer le débat sur l'accès des femmes aux ministères ordonnés, à commencer par le diaconat. La question est profonde, elle touche l'articulation entre la révélation divine et l'histoire.

Il y a quelques mois, à Lucerne, à Saint-Gall, en Thurgovie, à Aarau, à Bâle, les Synodes de l'Eglise catholique ont interpellé la Conférence des évêques suisses pour lui demander de porter en haut lieu la question de l'ordination d'hommes mariés et de l'accession des femmes aux ministères ordonnés. Dans d'autres pays, des groupes de fidèles non négligeables insistent dans le même sens, des historiens

et des théologiens publient des études, et des évêques acquiescent en privé et... se taisent en public. Même s'il concerne essentiellement l'Occident, le phénomène est suffisamment important pour ne pas être écarté d'un revers de main ou par un simple refus d'entrer en matière. La passion et l'idéologie mises à part, il s'agit moins d'une mode que d'une de ces profondes prises de conscience qui, tels des paliers à franchir, ont jalonné l'histoire du christianisme et le progrès de l'humanité. Récemment, le cardinal Martini, ancien archevêque de Milan, reconnaissait que l'on assiste à l'émergence de nouveaux ministères, que les ministères féminins dans l'Eglise ont un grand rôle et une grande efficacité, et que le diaconat féminin « mérite une plus grande reconnaissance que ce qui est actuellement rendu possible par la législation canonique ».¹ Si, à une certaine époque, l'intégration sociale dans l'Eglise comme dans la société a pu être soumise à des conditions qui relevaient de la biologie ou de la physiologie, il est permis de se demander aujourd'hui si ces mêmes critères sont discriminatoires lorsqu'il s'agit de témoigner officiellement du salut apporté par Jésus-Christ.

Il y a donc une logique dans ce numéro où voisinent une question brûlante de théologie, l'histoire des origines du christianisme et l'évocation d'une des plus grandes figures de la théologie contemporaine. La théologie déchaîne les passions, l'histoire ouvre des perspectives et le chercheur Karl Rabner témoigne d'une fidélité entière qui ne s'est jamais dérobée devant les défis les plus épineux posés à sa foi, parce qu'il a eu l'audace de croire que le christianisme n'est pas une idéologie figée, mais une bonne nouvelle acceptable pour toutes les générations et toutes les cultures.

Pierre Emonet s.j.

1 • Cf. APIC n° 98, mercredi 7 avril 2004, pp. 14-15.

■ Info

Prêches de laïcs

Mgr Ivo Fürer, évêque de St-Gall, a affirmé à la mi-mai, lors d'une rencontre du conseil des agents pastoraux laïques et du conseil presbytéral, à Uznach, que les théologiens et théologiennes laïques pourront pour l'instant continuer à prêcher dans le diocèse, malgré les directives de l'instruction *Redemptoris sacramentum* sur l'eucharistie.

■ Opinion

Fin de vie

Prise de position du Groupe de travail « Bioéthique » de la Conférence des évêques suisses (CES) à propos du projet de Directives de l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM) « Prise en charge des patients en fin de vie » :



« Ces Directives encouragent d'un côté la prise en charge compétente et humaine des personnes en fin de vie et invitent à le faire suffisamment tôt, dans tous les lieux où se trouve le patient. Elles admettent aussi la légitime suspension de certains traitements disproportionnés, puisque l'acharnement thérapeutique s'oppose à la dignité de la personne. Mais, d'un autre côté, l'incitation aux soins palliatifs est contredite par ces mêmes Directives lorsqu'elles légitiment l'assistance médicale au suicide. Une telle

position n'est pas admissible pour plusieurs raisons.

»Premièrement, cette attitude est contradictoire car en admettant que "l'assistance au suicide ne fait pas partie de l'activité médicale", l'ASSM avoue qu'elle ne s'adresse pas au médecin comme tel ; s'il en venait à favoriser le suicide d'une personne, le médecin contredirait en effet le sens de son engagement, à savoir être au service du bien des patients. Deuxièmement, justifier l'assistance au suicide sous prétexte que le médecin s'abstient du "dernier geste conduisant à la mort" pour le laisser au patient est incompréhensible. Troisièmement, on ne peut se réclamer de l'actuel code pénal pour en inférer des normes éthiques : c'est à la loi de se conformer aux exigences de l'éthique et non l'inverse. Quatrièmement, en avalisant l'assistance au suicide, l'ASSM enclenche un engrenage conduisant à d'autres dérives graves, car la différence entre assistance au suicide et euthanasie est ténue. Prétendre que des conditions strictes éviteront ces nouvelles dérives ne convainc pas.

»Le Groupe de travail "Bioéthique" de la CES demande à l'ASSM de revenir sur la question et de la revoir de manière approfondie, persuadé que c'est par le témoignage d'une généreuse assistance au mourant, jusqu'au terme de sa vie, que chacun pourra percevoir les véritables richesses qui donnent sens à l'existence humaine. »

 ■ Info

Renouveau orthodoxe

Des organisations sociales et humanitaires orthodoxes du monde entier ont décidé de mettre en place un réseau mondial en vue de renforcer la coopération et l'action contre la pauvreté et l'injustice. Une première conférence internationale s'est tenue à ce propos en Finlande, du 30 avril au 5 mai. Elle a réuni 25 Eglises orthodoxes. « L'événement est d'une grande importance dans le contexte du renouveau sans précédent de l'action sociale dans l'Eglise orthodoxe ces dix dernières années », a estimé Leonid Kishkovsky, des Etats-Unis, qui présidait la réunion.

 ■ Info

Rock-évangélisation

Aux Etats-Unis, plus de 5 000 groupes « chrétiens » se partagent 20 % du marché du disque. Ils mettent en avant leur foi comme un étendard, diffusent un message d'espoir, à rebours d'une certaine culture rock attachée au « no futur ». En France, ce type de formation est encore rare, la plupart des groupes de sensibilité chrétienne préférant être reconnus pour la qualité de leur performance musicale plutôt que pour leur foi. Le groupe rock *Glorious* fait figure d'exception : sur scène, une grande croix lumineuse se dessine en arrière-fond ; « si vous êtes venus ce soir, ce n'est pas pour nous applaudir, mais pour applaudir le Christ », lance un de ses membres. *Glorious* bénéficie d'une bonne vitrine médiatique, et du coup du succès. Son premier album s'est vendu à 20 000 exemplaires et son deuxième album figurait, 15 jours après sa sortie, dans les 50 meilleures ventes de la FNAC.

En Suisse romande, Jean-Michel Go-
lay, fils de pasteur, dirige le petit label
Ugly Records. Il est le producteur d'une
quinzaine de groupes chrétiens, surtout
de sensibilité protestante. Il a déclaré à
l'Express : « Pour certains, l'estampille
"rock chrétien" évoque du prosély-
tisme. Je préfère parler d'un message
d'espérance, qui reflète un vécu. Un
groupe comme *U2*, peu suspect de bi-
goterie, se réfère fréquemment à sa foi
parce que cela fait partie d'eux, c'est
tout. »

 ■ Info

Liberté de culte

La Commission of International Reli-
gious Freedom, qui présente au Con-
grès américain et à la Maison-Blanche
des recommandations en matière de
respect de liberté religieuse à travers le
monde, a rajouté six noms à sa liste
des pays violant la liberté de culte. Il
s'agit de l'Inde, du Pakistan, de l'Ara-
bie Saoudite, de l'Erythrée, du Turkmé-
nistan et du Vietnam. La France figure
aussi dans le rapport. La commission
estime qu'elle doit revoir sa loi sur l'in-
terdiction des signes religieux ostensi-
bles à l'école, qui serait non conforme
à la liberté de religion.

Israël, par contre, n'est une fois de plus
pas mentionné. Pourtant le gouverne-
ment israélien applique des mesures
discriminatoires à l'égard de certaines
religions. Ainsi en est-il depuis deux ans
de sa politique de blocage en matière
de visas pour les prêtres, séminaristes,
étudiants et religieux chrétiens. Le
Vatican a protesté auprès des autorités
israéliennes concernées, en avril passé,
leur rappelant les termes de l'Accord
fondamental signé en décembre 1993
entre Israël et le Saint-Siège. De leur

côté, des Eglises chrétiennes protestantes, anglicanes, catholiques et évangéliques de Terre sainte ont dénoncé le 12 mai la politique hostile des autorités israéliennes à l'égard des chrétiens et ont interpellé à ce sujet le président Bush, lui demandant de les aider à résoudre cette crise.

■ Info

Elections en Inde

Les Eglises chrétiennes sont plutôt satisfaites des résultats des élections législatives indiennes, en particulier du revers du premier ministre sortant Atal Behari Vajpayee et de son parti de tendance nationaliste hindoue, le Bharatiya Janata Party. Les Eglises les tiennent pour responsables de la progression récente en Inde de l'extrémisme hindou et de l'escalade de la violence anti-chrétienne et anti-dalits. Elles ont appelé le nouveau gouvernement à agir dans l'esprit de la Constitution indienne.

■ Info

Congo Brazzaville

Le président de la Conférence épiscopale du Congo, Mgr Ernest Kombo, a prononcé des paroles qui ont déplu à Denis Sassou Nguesso, président du pays. Lors des funérailles de l'ancien archevêque de Brazzaville, le 4 mai passé, Mgr Kombo a déclaré : « L'Eglise et la nation congolaise ont soif d'amour, de paix, d'unité » et il a prié pour « l'estime des uns et des autres, l'ardeur à travailler et la réconciliation totale et profonde » dans le pays. L'hebdomadaire *Semaine africaine* rapporte que le nonce apostolique de Brazzaville, sans en référer aux évêques du pays, a écrit

une lettre d'excuse au président, désavouant Mgr Kombo et le taxant de « démagogue, populiste et pseudo-politicien ». Une intervention vécue comme une trahison par l'épiscopat congolais.

■ Info

Médicaments et sida

Une douzaine de ministres africains ont signé le 13 mai à Rome un protocole d'accord pour enrayer l'expansion du sida en Afrique. La rencontre s'est déroulée à l'initiative de la communauté Sant'Egidio. Les signataires demandent des mesures et un engagement immédiat des pays les plus riches, en particulier la baisse des médicaments antirétroviraux et de tout ce qui sert au diagnostic et au traitement de la maladie, de façon à les rendre compatibles avec les faibles ressources des pays africains. Ils rappellent que 70 % des victimes du sida naissent et meurent en Afrique.

■ Info

Insécurité routière

L'OMS propose aux Etats de prendre des mesures pour rendre les routes plus sûres. L'organisation onusienne juge qu'il s'agit de mesures de santé publique au vu des conséquences désastreuses des accidents de la circulation. On compte 1,2 millions de décès et 50 millions de blessés par an dans le monde sur les routes. Le nombre de victimes augmentera de 60 % d'ici 2020 si la tendance actuelle se poursuit, en particulier dans les pays en développement.

 ■ Info

Réduire la pauvreté

La Banque mondiale, dans son rapport *Indicateurs du développement dans le monde 2004*, constate que la pauvreté a diminué de moitié depuis 1981, mais de manière inégale. De 1981 à 2001, la proportion de la population vivant dans la pauvreté absolue dans les pays en voie de développement a passé de 40 % à 21 % de la population mondiale, grâce à la croissance économique rapide enregistrée en Asie du Sud et de l'Est. En revanche, dans de nombreux pays d'Amérique latine, d'Asie centrale, d'Afrique et d'Europe orientale, la proportion de pauvres a peu fléchi ou a même augmenté. L'objectif de réduire de moitié, d'ici 2015, le taux de pauvreté de 1990 a donc peu de chances d'être réalisé (en ce qui concerne l'Europe, voir dans ce numéro les pp. 28-31).

 ■ Info

Pauvreté et terrorisme

Les pauvres payent la guerre contre le terrorisme, dénonce l'œuvre d'entraide ecclésiastique britannique Christian Aid. Elle demande, dans un rapport au gouvernement britannique, de renoncer à la « dangereuse dérive internationale » consistant à lier l'aide aux pays les plus pauvres à leur alignement dans la lutte contre le terrorisme. Pour l'ONG, les pauvres sont victimes de la rhétorique « vous êtes avec nous ou contre nous ». John Davison, un des auteurs du rapport, explique que la ligne devient de plus en plus floue entre les activités humanitaires et de développement et les activités militaires et de sécurité des pays donateurs. Ainsi 3,3 milliards d'euros d'aide internationale pour l'Afghanistan en 2004 auraient été

détournés vers des projets militaires et d'aide d'urgence, sacrifiant le développement à long terme. Résultat, des travailleurs humanitaires sont pris pour cible et tués car ils sont confondus avec l'ennemi. Quant au gouvernement ougandais, troisième plus grand bénéficiaire de l'aide fournie par le Département britannique pour le développement international (103 millions d'euros pour 2002-2003), il a dépensé le quart de son budget social dans des opérations militaires contre l'Armée de résistance du Seigneur.

 ■ Info

Prostitution au Kosovo

La communauté internationale est responsable du développement de la prostitution au Kosovo, a dénoncé Amnesty International (AI) dans un rapport publié le 6 mai. Le nombre de maisons closes s'est multiplié par dix ces quatre dernières années, les soldats du MINUK et de la KFOR, en mission de paix, représentant une clientèle importante. Or les prostituées ont bien souvent été vendues comme des esclaves et subissent pressions, coups et viols de la part de leurs proxénètes. Les soldats internationaux, s'insurge AI, sont censés protéger les femmes et les jeunes filles et non profiter de leurs fonctions pour les exploiter. De janvier 2002 à juillet 2003, il semble même que 22 à 27 soldats de la KFOR aient été soupçonnés d'infractions liées à la traite d'êtres humains, sans être poursuivis (ils jouissent d'une impunité totale tant que leur immunité n'est pas explicitement levée par le secrétaire général des Nations Unies). La traite d'êtres humains fait partie des crimes les plus graves définis par le statut de Rome de la Cour pénale internationale, rappelle AI.

Choisir la jeunesse

Quel que soit notre âge, ne désirons-nous pas toujours la jeunesse ? Elle est sinon notre nostalgie, du moins notre aspiration. Elle reste dans notre imaginaire comme un paradis perdu, un Eden à retrouver. Ainsi du corps. Notre société ne cesse de nous proposer de le rajeunir, de le garder intact des ravages du temps. Ainsi de l'âme. Méthodes de développement personnel et techniques de méditation foisonnent. Quelle place font-elles à la mort, cette limite incontournable qui, signant notre finitude, nous humanise ?

L'âge venant, nous mesurons mieux les dangers et les illusions de cet imaginaire. La jeunesse promet plus qu'elle ne donne. Si elle offre l'énergie pour gagner le monde, elle risque aussi de disperser celui qui ne tranche pas pour établir ses priorités. Si elle ouvre des horizons qui semblent infinis, elle oublie souvent le poids du réel et la nécessité du choix. Le réel a ses résistances, ses forces, ses lourdeurs. Il est indispensable de s'y confronter pour ne pas rester dans l'idéal stérile. Engagée, notre liberté est alors appelée à choisir pour grandir.

Mieux vaudrait prévenir que guérir. Mieux vaut planter l'arbre près du ruisseau pour qu'il donne du fruit en sa saison que de devoir le transplanter quand son feuillage flétrit. Devenir libre, c'est alors adopter ce qui nous convient, ce qui est pour nous occasion de croissance. On mesure la justesse du choix à la profonde paix intérieure et au dynamisme qui nous habite et qui se moque des années.

Choisir donc. Se décider en fonction de ce qui nous ouvre à la vie. Opter passionnément pour la vie contre tout ce qui la détruit. Choisir ainsi, c'est choisir la jeunesse alors que s'amenuisent déjà nos forces physiques et nos capacités psychiques. C'est, refusant de regarder en arrière, prendre le cap de l'avenir. C'est, laissant tomber certaines pensées qui nous paralysent, devenir libre pour dire oui à ce que la vie nous offre. C'est parfois trancher dans le vif pour redonner de la vigueur à la racine de notre existence et ainsi porter du fruit en toute saison.

Le secret de l'éternelle jeunesse ? Ne réside-t-il pas malgré (ou grâce...) le poids des ans et de l'infirmité du corps et de l'âme, dans cet ajustement à la Vie qui est en nous ? Les chrétiens n'ont-ils pas l'immense privilège de pouvoir reconnaître, par l'œuvre de l'Esprit, cette infinie source de Vie ? Mystère de Vie qui nous concerne au plus intime car il est à l'origine de notre propre vie. A ceux qui sont « branchés » sur ce mystère, il est alors donné de se découvrir débordant d'une Vie qui sans cesse les renouvelle.

Luc Ruedin s.j.

Karl Rahner

Théologie et expérience spirituelle

●●● **Clemens Locher**, *Morat*
Dr en théologie

Au cours des quatre-vingts années de sa vie, Karl Rahner a déployé une force de travail incroyable et s'est acquitté d'un pensum presque surhumain. Entre 1925 et 1984, la liste de ses publications compte plus de 4000 titres. On peut dénombrer aujourd'hui presque 3000 livres et articles de revues consacrés à la théologie de Rahner. Les œuvres les plus connues sont sans doute les *Écrits théologiques* (12 volumes en traduction française, parus entre 1959 et 1970) et surtout le *Traité fondamental de la foi* qui est une sorte de synthèse de la pensée de Rahner (traduction française : 1983).

Karl Rahner ne s'est pas contenté de poursuivre ses propres pistes de recherche et de réflexion. Il a également de très grands mérites en ce qui concerne l'organisation et la « gestion » de la science théologique, notamment par son activité de co-éditeur d'ouvrages collectifs de grande envergure, tels que le *Lexikon für Theologie und Kirche* (l'équivalent du *Dictionnaire de théologie catholique* français) en 10 volumes (1957-1965) et *Sacramentum Mundi*, en 4 volumes (1967-1969). En 1965, à l'issue de Vatican II, Rahner a lancé avec deux collègues dominicains tout aussi engagés dans le processus conciliaire - Yves Congar et Edward Schillebeeckx - une revue théologique internationale paraissant depuis en sept langues et arborant le nom programmatique de *Concilium*.

S'adressant à un public plus large, le *Petit dictionnaire de théologie catholique* a gagné une renommée internationale. Appelée affectueusement *Le petit lexique* (*Das Lexikönchen*) par Rahner et son disciple et co-éditeur Herbert Vorgrimler, cette encyclopédie théologique en format de poche a été traduite en neuf langues (dont le français, en 1970) ; à elle seule, la version originale allemande compte, en plusieurs éditions successives, environ 150 000 exemplaires.

« Un charmant grognon »

Même si Herbert Vorgrimler estime que Rahner n'a pas été « un fanatique du travail », l'immense productivité du grand théologien est avant tout le fruit d'une vie de fidélité à ses obligations professionnelles et d'une discipline de travail. L'infatigable professeur (« maître d'école », comme il disait lui-même) qu'il a été durant plusieurs décennies à Innsbruck, Munich et Münster a introduit des générations d'étudiants de théologie dans les arcanes et, plus encore, dans les problèmes non encore résolus de la science théologique.

Sollicité un jour de faire le bilan de sa vie personnelle, Rahner répondit : « Je n'ai pas vraiment vécu, j'ai travaillé, j'ai écrit, j'ai enseigné, j'ai essayé de faire mon devoir et de gagner mon pain, et dans cette banalité normale j'ai essayé

Karl Rahner s.j., un des théologiens les plus renommés du XX^e siècle, est né le 5 mars 1904 à Fribourg-en-Brisgau. Vingt ans après sa mort, son témoignage de croyant et sa théologie n'ont rien perdu de leur actualité. Il nous a laissé en héritage une théologie pour le temps présent, enracinée dans l'expérience spirituelle. C'est à juste titre que Joseph Doré a écrit que Rahner « a marqué de manière décisive la plupart des questions qui se sont débattues dans l'Eglise catholique tout aussi bien durant la période du concile Vatican II que durant celle qui l'a précédé et préparé, et celle qui l'a suivie et exploité ».

de servir Dieu, un point c'est tout. »¹ Cette manière tout à fait prosaïque de parler de sa vie et de la vie des autres est caractéristique de Karl Rahner.² C'était un « charmant grognon », selon l'expression de son confrère Mario von Galli. Affable et modeste, il n'avait ni des allures de star ni la moindre arrogance professorale ; il savait toujours donner de son temps à tous ceux qui venaient le trouver ou qui avaient besoin de son conseil, mais il pouvait aussi se montrer impatient, voire fâché, lorsqu'il avait le sentiment de perdre son temps avec des choses superflues.

« Le plus grand témoin contemporain de la foi »

« J'ai toujours fait de la théologie au service de l'annonce de l'Évangile, de la prédication, de la pastorale », a dit Rahner pour caractériser son engagement de théologien et de croyant. Dans ses conférences et ses nombreux articles, il a toujours abordé des questions qui tourmentaient ses contemporains. Voilà ce qui pourrait expliquer le fait que Rahner ait avant tout formulé sa théologie sous forme d'articles de revues ou de petits livres « pieux » (comme il disait lui-même) plutôt que sous la forme d'un « système », d'une « dogmatique catholique » en plusieurs volumes.

Tout au long de son parcours théologique, Rahner a tenté de briser le carcan de la théologie néothomiste - qu'il connaissait par cœur - dans lequel l'Église catholique était enfermée jusqu'à l'époque de Vatican II (1962 à 1965). Profondément inspiré par la spiritualité des Exercices de saint Ignace de Loyola, Rahner a voulu rendre accessible aux hommes d'aujourd'hui l'expérience du mystère insondable de Dieu, dans un langage moderne et sur l'arrière-fond d'une

philosophie contemporaine. En ce sens, il s'est efforcé de « rendre compte » de la foi chrétienne pour notre temps de manière intellectuellement honnête. En raison de cet engagement, le théologien allemand Heinrich Fries a vu en Rahner « le témoin contemporain le plus important de la foi ».

Dans un texte autobiographique paru en 1966, c'est-à-dire à l'âge de 62 ans, Rahner écrit ceci : « Je ne suis pas un "homme de science". Dans le travail scientifique que je fais, je voudrais être homme, chrétien et, autant qu'il dépend de moi, prêtre de l'Église. (...) En tout cas, la science théologique comme telle m'a toujours laissé indifférent. Je voudrais pouvoir espérer (...) que cette obscurité et cette clarté indicibles que nous appelons Dieu, et dans laquelle on doit se laisser tomber dans la foi, l'espérance et la charité, est ce vers quoi tend ma pensée (...) et ce dont j'essaie de parler, même si ces paroles (...) m'apparaissent insensées comme cette "paille" dont saint Thomas d'Aquin a parlé à la fin de sa vie. »³

Joseph Doré insiste donc avec raison sur l'intérêt que Rahner « porta toujours à une *spiritualité*, une piété et une mystique qu'il ne considéra jamais comme des domaines latéraux, mais comme le champ même d'une vie de la foi chrétienne qui, tout ensemble, alimente et

1 • Karl Rahner, *Bekenntnisse*, édit. Georg Sporschill, Wien-München 1984, p. 58.

2 • Cf. la prière au début de ce numéro.

3 • W. Ernst Böhm, *Forscher und Gelehrte*, Stuttgart 1966, p. 21 (cité dans Karl Heinz Neufeld s.j., *Die Brüder Rahner*, 2^e éd. Herder 2004, p. 277).

juge le sérieux de l'opération théologique, sa pertinence réelle et ses vrais fruits ».

Un homme d'Eglise

Des voix catholiques traditionalistes considèrent certains enseignements de Rahner comme « hérétiques ». Contrairement à ces affirmations, le cardinal Karl Lehmann, évêque de Mayence et président de la Conférence des évêques allemands, souligne que le théologien jésuite est toujours resté enraciné dans le terroir de l'Eglise. S'il en faut une preuve, voici ce que Rahner a fait dire à saint Ignace de Loyola dans un testament fictif formulé en 1978 : « Bien évidemment, pour moi, l'Eglise est aussi, dans cette histoire, une Eglise concrète, socialement constituée, une Eglise des institutions, de la parole humaine, des sacrements tangibles, des évêques, du pape de Rome, l'Eglise hiérarchique, catholique, romaine. Et quand on me désigne comme homme d'Eglise, ce que je confesse comme allant de soi, on pense précisément à l'Eglise dans son aspect institutionnel tangible et dur, l'Eglise officielle et hiérarchique avec toute la connotation plutôt péjorative que comportent aujourd'hui ces termes. Oui, j'étais et je voulais être un homme de l'Eglise et je ne me suis jamais trouvé, pour autant, dans un conflit absolu avec la radicale immédiateté du Dieu de ma conscience et de mon expérience mystique. »⁴

Cet attachement à l'Eglise, Rahner l'a concrètement vécu dans son activité d'expert (*peritus*) de la Commission théologique de Vatican II (1962-1965). Il

a joué un rôle important dans la préparation de deux documents clés du concile : la constitution *Dei verbum* sur la révélation divine (surtout au sujet du rapport entre Ecriture et Tradition, singulièrement controversé entre les Eglises séparées) et la constitution *Lumen gentium* sur l'Eglise comme peuple de Dieu. Selon le témoignage de Herbert Vorgrimler, Rahner « s'est engagé pour le concile jusqu'à l'épuisement ».

Il faut ajouter que le concile a aussi été un forum de choix pour Rahner où il fut maintes fois l'invité de plusieurs conférences épiscopales et où s'est amorcé son rayonnement mondial des années '60 et '70.

Brève biographie

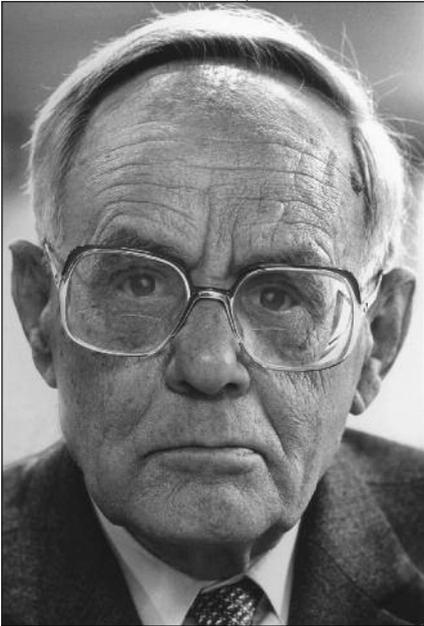
- 5 mars 1904, naissance de Karl Rahner à Fribourg-en-Brisgau.
- 1922-1936 : en 1922, Rahner entre dans la Compagnie de Jésus ; après y avoir suivi le cursus normal des études de philosophie et de théologie, il poursuit des études philosophiques spéciales auprès de Martin Heidegger, à Fribourg-en-Brisgau. A la fin de ces années de formation, ses supérieurs le destinent à l'enseignement de la théologie dogmatique.
- 1937-1938 et 1948-1964, enseignant, puis professeur de dogme à la Faculté de théologie de l'Université d'Innsbruck (dix ans d'interruption due à la suppression de la Faculté par les nazis et à la Deuxième Guerre mondiale).
- 1962-1965, nommé expert au concile Vatican II par le pape Jean XXIII.
- 1964-1967, professeur à Munich. Rahner est désormais connu dans le monde entier et invité à des conférences publiques dans de nombreux pays.
- 1967-1971, professeur à Münster (Westphalie).
- 30 mars 1984, mort à Innsbruck.

Rahner a reçu une quinzaine de doctorats *honoris causa* ainsi que d'autres honneurs académiques. Sa bibliographie compte environ 4 000 titres. Il fut, entre autres, membre de l'ordre « Pour le mérite » de la République fédérale d'Allemagne.

4 • Karl Rahner, *Discours d'Ignace de Loyola aux jésuites d'aujourd'hui*, Centurion, Paris 1979, p. 45.

Il faut toutefois préciser que cet esprit ecclésial n'excluait point la critique. Ainsi, Rahner n'a considéré le concile que comme « le commencement d'un commencement ». Il n'a pas non plus hésité à qualifier le climat général de l'Eglise, après la fin de l'élan conciliaire, comme « une période hivernale ». Mais cette critique naissait toujours, chez Rahner, d'un cœur aimant et solidaire avec l'Eglise, d'un cœur qui pouvait cependant se sentir profondément blessé par des mesures de l'autorité ecclésiastique, comme celles qui ont frappé la Compagnie de Jésus à la fin du mandat de Pedro Arrupe comme supérieur général (en 1981). Dans cette situation, Rahner a insisté sur la possibilité légitime d'un dissentiment entre l'autorité doctrinale et la recherche théologique. Il s'est aussi fait l'avocat de collègues théologiens dont l'orthodoxie lui semblait injustement mise en doute. C'est ainsi que Rahner a dicté, sur son lit de mort, une lettre adressée à l'archevêque de Lima pour soutenir le « père » de

Karl Rahner.



la théologie de la libération, le Péruvien Gustavo Gutiérrez.

Dans la théologie de Karl Rahner, un point est central, « l'expérience de la grâce », comme il l'a appelé dans un petit article publié en 1956 où il pose, entre autres, les questions suivantes : « Avons-nous déjà gardé le silence, bien que nous voulions nous défendre, bien que nous étions traités injustement ? Avons-nous déjà pardonné, bien que nous

n'en retirions aucune récompense et que l'on recevait le pardon silencieux comme naturel ? » Et après avoir énuméré d'autres exemples de ces « expériences de la grâce » anonymes, il poursuit : « Et alors quand nous faisons cette expérience de l'esprit, nous avons aussi déjà fait *de fait* l'expérience du surnaturel (nous du moins, comme chrétiens qui vivons dans la foi) (...) Quand nous nous sommes détachés et que nous ne nous appartenons plus à nous-mêmes, (...) nous commençons alors à vivre dans le monde de Dieu même, du Dieu de la grâce et de la vie éternelle. »

Rahner était convaincu que cette expérience de la grâce est un don accessible à tout homme - pas seulement à ceux qui font profession du christianisme, voire qui appartiennent à l'Eglise catholique-romaine. C'est pourquoi il a formulé le concept, souvent mal compris, des soi-disant « chrétiens anonymes » : non pas pour « récupérer » sournoisement les chrétiens d'autres confessions, les adeptes d'autres religions, les agnostiques ou même les incroyants, mais non plus pour vendre la foi à bon marché. Rahner a seulement voulu exprimer sa conviction « que Dieu peut et veut aussi conduire au salut les autres hommes, moyennant sa grâce cachée en Jésus-Christ et sur des chemins que Dieu seul connaît », que la grâce en tant qu'autocommunication de Dieu s'étend au-delà des limites de l'Eglise concrète, organisée en corps social.

Cl. L.

Les femmes dans l'Eglise ancienne

●●● **Attila Jakab**, Budapest
Dr en histoire du christianisme

La condition féminine à l'époque de Jésus et du christianisme naissant différait beaucoup de celle à laquelle nous sommes habitués dans l'aire culturelle occidentale, moderne et industrialisée. Dans le judaïsme, dont les premiers chrétiens étaient issus, la femme avait un statut inférieur à l'homme, que ce soit du point de vue religieux ou social. L'homme juif rendait régulièrement grâce à Dieu de n'être pas né païen, esclave ou femme.

La situation n'était guère meilleure dans le milieu culturel grec, même si nous assistons à l'époque hellénistique à une évolution et surtout à une amélioration certaine de la condition féminine due à la fois aux cultes à mystères et à la philosophie. Toutefois elle ne concerne que le domaine familial et économique (partenariat dans le mariage, possibilité d'avoir une éducation, droit de témoigner) et reste sans conséquences significatives pour la vie sociale et politique en général. Dans le droit romain, le rôle et le traitement de la femme étaient bien définis. Même si à l'époque d'Auguste (I^{er} siècle ap. J.-C.) la législation impériale a essayé de maîtriser l'émancipation féminine en encourageant le mariage et la procréation, nous pouvons affirmer que la femme romaine s'était affranchie de son statut de mineure. Tel n'était pas le cas dans la partie orientale de l'Empire, plus attachée aux traditions. Et c'est dans ces milieux (diasporas hellénopho-

nes d'Occident, Syrie-Palestine, Asie Mineure) que le christianisme a pris son essor et développé sa doctrine et ses institutions.

Les écrits pauliniens

Par son activité de prédicateur et d'écrivain, Paul, un érudit juif de culture hellénistique, est incontestablement celui qui a fait le plus pour définir et orienter l'enseignement chrétien à ses débuts. En conflit quasi perpétuel avec d'autres missionnaires chrétiens au sujet de l'observance de la loi judaïque, il insista sur le fait que la quintessence de l'identité chrétienne est la foi en Christ. Il affirma donc, dans une perspective spirituelle, que « vous êtes tous fils de Dieu, par la foi, dans Christ Jésus » et qu'en conséquence « il n'y a ni homme, ni femme ; car tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus » (Ga 3,26-28).

Mais ce principe d'égalité qui concernait l'accès au salut fut surtout théorique, ne touchant qu'accessoirement l'organisation et la vie socio-religieuse interne de la communauté chrétienne. Cela se reflète essentiellement dans la tradition paulinienne, quand il fallait définir d'une manière plus pratique le mode de fonctionnement des communautés : « Que les femmes se taisent dans les assemblées - lisons-nous dans une interpolation plus tardive dans la

L'ordination des femmes, voire même d'évêques-femmes, dans les communautés chrétiennes de tradition protestante, ainsi que les diverses manifestations de la théologie féministe soulèvent régulièrement le problème de la femme dans la tradition chrétienne en général, et catholique en particulier. Qu'en est-il exactement de cette tradition à laquelle on se réfère continuellement ?

Lettre de Paul - car il ne leur est pas permis de prendre la parole ; qu'elles se tiennent dans la soumission, selon que la loi même le dit. Si elles veulent s'instruire sur quelque point, qu'elles interrogent leur mari à la maison ; car il est inconvenant pour une femme de parler dans une assemblée » (1Co 14,34-35).

Dans la tradition paulinienne, et dans celle de la Grande Eglise, cette idée de convenance occupa une place centrale. Personne ne souhaitait changer quoique ce soit à l'ordre social établi et on se battait même contre toute forme de christianisme qui aurait pu choquer la société environnante. Et dans ce combat, beaucoup de questions tournaient justement autour du rôle et de la place de la femme dans la communauté chrétienne.

Si Paul parlait encore des femmes qui priaient et qui prophétisaient à son époque (cf. 1Co 11,5), quelque temps plus tard on insistera davantage sur la soumission : « Femmes, soyez soumises à vos maris, comme il se doit dans le Seigneur » (Col 3,18) ou « Vous les femmes, soyez soumises à vos maris, afin que même si quelques-uns refusent de croire à la Parole, ils soient, sans parole, gagnés par la conduite de leurs femmes, en considérant votre vie chaste et pleine de respect » (1P 3,1-2).

La vie exemplaire des femmes est certainement un des thèmes persistants de la littérature patristique ; tout comme la volonté tenace de réguler les femmes et de leur donner un cadre bien défini et délimité au sein de la communauté chrétienne (c'est ce que nous voyons déjà dans 1Tm 2,9-15 et 5,3-16).

A l'opposé de cette tendance régulatrice, qui visait en réalité la marginalisation des femmes, existait une autre tradition qui leur offrait plus de place et qui élargissait le champ de leurs activités. On la découvre essentiellement dans la litté-

rature apocryphe qui, progressivement, fut soit éradiquée de la tradition, soit reléguée au statut de « lecture pieuse ».

Les écrits apocryphes

Ainsi, l'*Evangelie selon Marie* (de Magdala) et les actes apocryphes des apôtres mettent en évidence le rôle des femmes dans la propagation de l'Evangelie. A ce sujet, le témoignage des *Actes de Paul et de Thècle* peut être considéré comme capital car les ruines du sanctuaire consacré à Thècle d'Iconium, apôtre et protomartyre, sont toujours visibles à Séleucie.

En réalité, nous assistons à deux développements diamétralement opposés de la tradition paulinienne. Ainsi, si 1Tm (2,15 et 5,14) insiste sur la maternité, les *Actes de Paul* déclarent : « Heureux les corps des vierges » (AcPaul 6) ; et si 1Co (14,34-35) prescrit le silence, le Paul des *Actes* dit à Thècle : « Va et enseigne la parole de Dieu » (AcPaul 41).

Par la suite, la croissance et l'extension du christianisme, de plus en plus installé dans la durée, rendit indispensable son insertion dans la société de l'Empire ainsi que la mise en place d'une organisation institutionnelle apte à définir une identité collective et à réaliser l'unité des différentes communautés. Dans le cadre de cette « normalisation », il fallut bien régler aussi le problème de la femme. Cela devenait d'autant plus urgent que, dans les dernières décennies du second siècle, un mouvement prophétique de Phrygie - appelé par la suite montanisme - mettait sérieusement à mal la cohésion de l'Eglise. Non seulement il annonçait la fin imminente du monde, mais il conférait aussi une place primordiale à deux prophétesses : Prisca et Maximilla. La virulence et la force de ce mouvement

contribua certainement à ce que l'Église circonscrive avec soin la place des femmes (surtout celle des vierges, des veuves et des diaconesses¹) et que les auteurs anciens n'arrêtent pas d'insister sur l'importance de leur vie vertueuse et exemplaire d'épouses et de mères.

Et aujourd'hui...?

Contrairement à ses débuts, le christianisme en Occident n'est plus actuellement en expansion mais plutôt en décroissance. Paradoxalement, cela crée une toute nouvelle situation dans laquelle le rôle des femmes est considérablement revalorisé. Elles ont acquis une telle importance dans divers domaines d'activité que sans elles le fonctionnement de l'Église rencontrerait souvent de sérieuses difficultés. Dans ces conditions, conséquences de profonds changements socioculturels, il serait peut-être temps pour l'Église de repenser son modèle institutionnel et sa Tradition. D'autant plus que cette dernière est en réalité *une* des traditions qui, consolidée et devenue dominante, s'est employée à effacer la trace des autres et à les faire oublier.

Grâce à la recherche qui dépoussière et/ou découvre - parfois par hasard - ces traditions gommées, un choix s'offre aujourd'hui à l'Église : soit se réapproprier son propre passé, varié et mouvementé, d'où elle pourrait sans cesse s'inspirer, soit le rejeter par une réécriture sélective de convenance. Ainsi, et curieusement, l'avenir de l'Église se joue de nouveau sur son attitude envers les femmes.

A. J.

Bibliographie

- M. Alexandre**, *De l'annonce du Royaume à l'Église. Rôles, ministères, pouvoirs de femmes*, in *Histoire des femmes en Occident*. T. 1 *L'Antiquité*, sous la direction de **Pauline Schmitt Pantel**, Georges Duby/Michelle Perrot éd., Paris 1990, pp. 439-471 et pp. 568-569.
- U. E. Eisen**, *Amtsträgerinnen im frühen Christentum. Epigraphische und literarische Studien* (Forschungen zur Kirchen- und Dogmengeschichte, 61), Göttingen 1996.
- A. Faivre**, *Les premiers laïcs. Lorsque l'Église naissait au monde*, Croire & Comprendre, Strasbourg 1999, et *Ordonner la fraternité. Pouvoir d'innover et retour à l'ordre dans l'Église ancienne*, Paris 1992.
- R. Gryson**, *Le Ministère des femmes dans l'Église ancienne*, Gembloux 1971.
- A. Jensen**, *Femmes des premiers chrétiens*, *Traditio Christiana* 11, Bern, Berlin, etc., 2002.
- A. G. Martimort**, *Les Diaconesses, essai historique*, *Ephemerides liturgicae*, Subsidia 24, Rome 1982.
- E. Schüssler Fiorenza**, *In Memory of Her. A Feminist Reconstruction of Christian Origins*, New York 1983.

1 • « Une femme ne doit pas être ordonnée diaconesse avant l'âge de quarante ans, et elle doit l'être après une probation sévère. Si après avoir reçu l'ordination et exercé ses fonctions quelque temps, elle se donne en mariage, faisant ainsi injure à la grâce de Dieu, qu'une telle femme soit anathématisée, ainsi que celui qui s'est uni à elle » (*Concile de Chalcedoine*, canon 15).

Le diaconat

A la recherche de lui-même

● ● ● **Claude Ducarroz**, Fribourg
Prêtre

A l'heure où le manque de prêtres pose problème, la question du diaconat et de son développement se fait plus pressante. Or la façon de concevoir ce ministère varie selon les Eglises locales. Un retour sur l'histoire mouvementée du diaconat permet d'appréhender le pourquoi de ces variétés et de mieux percevoir les ouvertures possibles.

La Commission théologique internationale a publié l'an passé un document fort intéressant sur le diaconat, son évolution et ses perspectives.¹ Il s'agit là d'une étude très opportune, non seulement parce qu'elle honore le rétablissement du diaconat permanent dans l'Eglise catholique par le concile Vatican II (cf. *Lumen gentium*, n° 29) mais aussi parce qu'elle relance le débat autour de ce ministère encore à la recherche de lui-même.

Après lecture du document romain, on a un peu le tournis tant l'itinéraire historique du diaconat nous entraîne dans un slalom, voire un labyrinthe, dont il est difficile de déduire une doctrine claire et une pratique déterminée. Telle est la difficulté de la tâche, telle est aussi sa chance. Beaucoup de latitude est ainsi laissée pour imaginer ce qu'il pourrait être aujourd'hui et demain, à condition que notre Eglise ait un certain courage prophétique, « pour ne pas éteindre l'Esprit, pour ne pas mépriser ce don, pour examiner tout avec discernement et retenir ce qui est bon » (cf. 1 Th 5,20).

Les diacres et même une diaconesse (Phœbé, en Rm 16,1) sont mentionnés dans le Nouveau Testament. Mais bien malin qui pourrait décrire exactement les contours de leur service. Il est de plus en plus évident que l'on ne peut pas sans autre assimiler aux diacres les Sept institués par les Apôtres (Ac 6),

même si ces hommes ont été « consacrés » par la prière et l'imposition des mains. Toutes sortes de « diaconies » émergent de la floraison des ministères présents dans le Nouveau Testament sans que l'on puisse en dessiner des figures figées. On peut retenir cependant que les *diakonoï* étaient de proches collaborateurs des *épiskopoï*, comme il appert de Ph 1,1 et 1 Tm 3,1-13.

Apogée et déclin

Par la suite, peu à peu, les ministères se mirent en place, jusqu'à la trilogie signalée par Ignace d'Antioche (milieu du II^e siècle) qui situe en un dégradé significatif l'évêque (au singulier), les presbytres et les diacres. Mais que faisaient ces diacres dans l'organisme des services d'Eglise ? Le lien de proximité avec l'évêque semble une caractéristique permanente, ce qui ne manqua pas d'engendrer des conflits de pouvoir avec les presbytres.

Au moment où les prêtres furent envoyés dans les campagnes nouvellement évangélisées, les diacres montèrent en puissance auprès des évêques dans les villes, au point qu'il n'était pas

1 • Commission théologique internationale, *Le diaconat. Evolution et perspectives*, Cerf, Paris 2003, 144 p.

rare de choisir les évêques parmi les diacres plutôt que parmi les prêtres. Ordonnés par l'imposition des mains de l'évêque, les diacres exerçaient des ministères à la fois liturgiques, catéchétiques et sociaux, notamment en s'occupant de l'administration des biens de l'Eglise. Mais on dut leur rappeler assez souvent qu'ils étaient consacrés *ad ministerium, non ad sacerdotium*, afin de leur ôter l'envie d'envahir le champ de compétence des presbytres, seuls habilités à présider l'eucharistie.

Qu'en est-il des diaconesses ? Le mot apparaît en Syrie au III^e siècle seulement. En Occident, il n'y a pas trace des diaconesses avant le V^e siècle. Elles sont le symétrique féminin des diacres, elles sont aussi consacrées par l'imposition des mains de l'évêque, elles interviennent notamment dans la liturgie du baptême des femmes. Cependant, il semble qu'elles n'aient exercé aucun ministère sacramentel au sens strict. Peu à peu, on a réservé le diaconat féminin aux moniales responsables de monastères. Le ministère du diacre permanent va aussi disparaître, du moins en Occident. La théologie des ministères était influencée par le sacerdoce sacrificiel de l'Ancien Testament ; l'ordre sacramentel fut donc polarisé par le pouvoir de consacrer l'eucharistie, les fonctions « sacerdotales » eurent tendance à absorber les degrés inférieurs. On finit par conserver seulement le diaconat comme un ministère de passage conduisant au presbytérat. Dommage !

A fortiori, le diaconat féminin ne fut plus mentionné en Occident à partir du X^e siècle, d'autant plus que les fonctions caritatives des diaconesses étaient dorénavant assumées par les religieuses.

Le diaconat est-il un sacrement ? A l'instar de l'épiscopat, le flou s'est prolongé jusqu'au concile Vatican II. La position doctrinale en faveur de la sacramentalité du diaconat s'est toujours renforcée au cours des siècles. Le diaconat est reconnu maintenant comme le degré inférieur du sacrement de l'ordre (cf. *Lumen gentium*, n° 29). Mais des questions demeurent.

Quelle spécificité ?

Comme on le voit pour l'épiscopat et le presbytérat, chaque degré du sacrement de l'ordre donne au ministre ainsi consacré des « pouvoirs sacramentels » exclusifs qui font le spécifique de ce service. Or le diacre ne fait rien - sacramentellement - que d'autres ne puissent accomplir.

Il faut cependant observer une évolution de l'image du diacre à l'intérieur même des textes conciliaires. La constitution *Lumen gentium* parle surtout de ministère liturgique et sacramentel, tandis que le décret sur l'activité missionnaire (*Ad gentes*, n° 16), à côté de la prédication de la parole de Dieu, assigne aux diacres le gouvernement des communautés chrétiennes éloignées ainsi que l'exercice de la charité dans des œuvres sociales.

Qu'est-ce qu'un diacre aujourd'hui chez nous ? Le débat reste ouvert. Trois questions critiques ne favorisent pas la clarté de la recherche. D'un côté, le développement de l'apostolat des laïcs dans la société ainsi que la multiplication des ministères laïcs dans les communautés chrétiennes semblent indiquer que l'on peut se passer du ministère diaconal, puisque prêtres ou laïcs formés et mandatés peuvent en fait exercer tous les services confiés aux diacres.

Par ailleurs, le fait que nos autorités refusent d'entrer en matière sur le diaconat féminin, malgré les traces évidentes que celui-ci a laissées dans l'histoire, jette une ombre sur l'opportunité de rétablir un service réservé aux seuls hommes. Pour beaucoup, il ne suffit pas de mettre en évidence le rôle de l'épouse du diacre dans l'exercice même du ministère diaconal.

Enfin, pour être objectif, il faut bien reconnaître qu'un certain nombre de diacres permanents se tiennent à cette place non parce qu'ils estiment avoir la vocation spécifique au diaconat, mais parce qu'il leur est impossible de devenir prêtres à cause de l'obligation universelle du célibat presbytéral dans l'Eglise latine. Ils sont donc diacres faute de pouvoir être prêtres, ce qui ne simplifie pas leurs relations avec les prêtres sur le terrain.

Les évêchés des diverses régions ont privilégié des formes de ministère diaconal qui ne sont pas nécessairement compatibles. Pour certains, en France par exemple, les diacres sont essentiel-

lement des envoyés d'Eglise, consacrés comme tels, pour manifester la diaconie selon l'Evangile dans les milieux de vie, notamment auprès des défavorisés et des marginaux. Ainsi donc les diacres restent en principe dans leurs engagements professionnels. L'évangélisation par la parole et le service sacramentel ne sont pas prioritaires.

Ailleurs, par exemple en Allemagne, les diacres - fort nombreux - sont formés comme des prêtres. Ils exercent le plus souvent des responsabilités pastorales importantes soit dans les paroisses ou secteurs, soit dans les services diocésains ou les aumôneries spécialisées. On peut se demander si ne se cache pas derrière cette formule quelque « ersatz » de prêtres, en attendant l'évolution souhaitée vers un plus large accès au ministère presbytéral.

Esprit de service

Le document de la Commission théologique résume bien la situation en écrivant :

« Au point de vue de sa signification théologique et de son rôle ecclésial, le ministère du diaconat constitue un défi pour la conscience et la pratique de l'Eglise. » Au-delà des questions qu'il soulève encore, on peut déjà affirmer que le diaconat reconnaît et consacre sacramentellement des services précieux exercés dans l'esprit de l'Evangile, tant au sein de la communauté ecclésiale que dans la société. Dans la communauté, par l'annonce de la parole, par la célébration de certains sacrements,

Communion donnée par un diacre.



par l'accompagnement des chrétiens en difficulté, y compris au niveau de leur foi (ministère du seuil). Dans la société, par une attention aux plus pauvres, par la main tendue aux exclus, par une présence d'Eglise dans les milieux des services de solidarité.

Avec la grâce de ce sacrement, le témoignage des diacres n'en est que plus fort. Il nous faut l'accueillir avec reconnaissance. De plus, les diacres nous rappellent, quels que soient nos engagements concrets, que l'esprit de service doit marquer notre manière d'être à tous. Il n'y a de témoignage en Eglise que sous la forme du service, à l'image du Serviteur modèle, le Christ « venu pour servir et non pas être servi », le Jésus du lavement des pieds. Et à l'imitation des premiers serviteurs que furent les Apôtres, eux qui se définissaient à la façon de Paul : « Qu'on nous regarde comme des serviteurs du Christ et des intendants des mystères de Dieu » (1 Co 4,1) et encore : « Nous ne sommes, nous, que vos serviteurs à cause de Jésus » (2 Co 4,5).

Ouvertures

Est-ce à dire que le dernier mot ait été dit désormais sur le diaconat en Eglise ? Sûrement pas. La Commission, si prudente qu'elle soit, le reconnaît elle-même : « La tâche d'identifier plus clairement les besoins (concrets) et les fonctions (des diacres) dans les communautés chrétiennes reste à accomplir. » Certes, les documents officiels promulgués depuis le rétablissement du diaconat permanent ont déjà considérablement élargi le champ des activités ouvert aux diacres. Il suffit de consulter le Code de droit canon pour s'en convaincre. Nos communautés gagneraient déjà beaucoup à favoriser

la mise en pratique de tout ce que les diacres peuvent offrir comme services. On espère qu'ils ne seront pas les oubliés de nos restructurations pastorales, sans que leur présence effective ne démobilitise personne.

C'est dans la symphonie complète de tous les ministères et charismes que l'Eglise est la plus fidèle à la mission qu'elle ne cesse de recevoir de son Seigneur, pour la gloire de Dieu et le salut du monde.

Loyalement, le document de la Commission théologique internationale donne deux arguments qui vont à l'encontre du diaconat féminin (l'unité organique du sacrement de l'ordre en ses trois degrés et le fait que les diaconesses de l'histoire ne soient pas assimilables aux diacres masculins). Elle reconnaît cependant qu'il appartient au ministère de discernement établi dans l'Eglise de se prononcer avec autorité sur cette question.

On sait bien dans quel sens s'expriment actuellement les autorités romaines. Il ne faut cependant pas désespérer. L'histoire complexe du diaconat, sa théologie très riche, sa pratique multipolaire prêchent pour de futures ouvertures que rien ni personne ne devrait empêcher. C'est la grâce que l'on souhaite à ce beau service évangélique, encore plein de potentialités et par conséquent de promesses.

Cl. D.

Un diaconat pour les femmes

●●● **Uta Teresa Fromherz**, Bâle
Religieuse, dr ès lettres, membre de la
Commission Femmes dans l'Eglise

Le droit canon exclut les femmes du sacrement de l'ordre. Elles se voient ainsi refuser non seulement la prêtrise, mais aussi le diaconat. Une tradition basée sur un modèle culturel désuet de domination mâle, transformé en idéologie, plutôt que sur des motifs théologiques solides. Telle est la thèse que défend Uta T. Fromherz, qui rappelle les origines du diaconat, les contradictions du droit canon et montre pourquoi les femmes devraient aujourd'hui être admises aux ministères ordonnés.

La Commission Femmes dans l'Eglise, une commission officielle de la Conférence des évêques suisses, s'est penchée dès le début de son fonctionnement sur la possibilité d'ordonner des femmes au diaconat.

Dans les premiers siècles de l'Eglise, on trouve des diaconesses ordonnées. La reconnaissance juridique de l'égalité entre hommes et femmes dans l'Eglise et dans la société milite en faveur de la restauration de l'ancien ministère des diaconesses (le concile Vatican II a réactivé le diaconat permanent, mais uniquement pour les hommes). Il est vrai que selon le droit canon, en vertu du principe de l'unité du sacrement de l'ordre, seul celui qui peut être ordonné prêtre et évêque peut recevoir l'ordination diaconale. La femme se trouve donc exclue (canon 1024), alors même que ce principe n'est pas appliqué lorsqu'il s'agit d'hommes mariés, qui peuvent accéder au diaconat tout en étant exclus du sacerdoce et de l'épiscopat par la loi du célibat obligatoire.

Tout en prenant au sérieux le principe de l'unité de l'ordre, la Commission Femmes dans l'Eglise s'engage en faveur de la possibilité pour les femmes d'être ordonnées à tous les ministères. La Commission estime que les discussions sur le sujet doivent se poursuivre.

L'Evangile selon Luc attribue au Christ deux propos (4,18-21 et 7,19-22) qui résumant bien la conscience qu'il avait de sa mission selon la tradition synoptique : apporter la vue aux aveugles, la liberté aux prisonniers et la Bonne Nouvelle aux pauvres. A Jean Baptiste, il fait dire : « Les aveugles retrouvent la vue, les boiteux marchent droit, les lépreux sont purifiés, la Bonne Nouvelle est annoncée aux pauvres. » Enseigner, guérir, remettre debout, tel était son programme.

A ses disciples, Jésus a donné le pouvoir d'enseigner et de baptiser (Mc 16,15, Mt 28,19-20), de guérir (Mc 6,7-13, Mt 10,7-8, Lc 9,2 et 10,9-17), de pardonner les péchés (Mt 16,19 et 18,18, Jn 20,21-23) ; à Pierre, il a confié la responsabilité de son Eglise (Mt 16,18, Jn 21,15-17). Aux paroles qu'il a prononcées sur le pain et le vin, Luc (22,19) et la 1^{re} Lettre aux Corinthiens (11,25) ajoutent le mandat de faire « cela » en mémoire de lui, ce que l'Eglise a fait depuis les débuts.

Mis à part le double commandement de l'amour, où Jésus condense en une seule formule Dt 6,4-6 et Lv 19,18, jamais il n'a été aussi insistant que lorsqu'il a recommandé le refus de tout pouvoir. Lui-même a été tenté par le pouvoir politique, comme en témoignent Mt 4,8-10 et Lc 4,5-8, et il l'a vigoureusement rejeté comme une infé-

dation au démon. Continuellement, il a exhorté ses disciples à se mettre au service les uns des autres, sans prétendre dominer (Lc 22,26, Jn 13,14, Mc 9,35 et 10,43, Mt 20,26-27).

L'Eglise met en pratique le programme du Christ. Elle le rencontre concrètement dans l'eucharistie et les autres sacrements, dans la Sainte Ecriture, dans la prière personnelle et communautaire, dans l'accueil et l'annonce de la foi, dans les pauvres. Mais tout cela ne suffit pas. Pour que ces chemins restent ouverts, l'Eglise a besoin de divers ministères.

Dès les débuts, les communautés chrétiennes se sont organisées en adoptant, entre autres, le modèle de la Synagogue et des communautés juives, avec un responsable appelé évêque (évêque), des anciens (les presbytres) et des diacres chargés des pauvres et de subvenir aux besoins matériels. Le ministère du diacre est donc aussi ancien que celui de l'évêque. Chaque ministère confère autorité et pouvoir, implique une responsabilité et le devoir de se mettre au service d'une communauté.

Aujourd'hui encore, l'Eglise a besoin de divers ministères qui répondent aux besoins concrets des Eglises locales. En les instituant, elle retrouverait la créativité de ses débuts.

La diaconie, le souci des malades et des personnes dans le besoin font parties intégrantes de la mission du Christ et de l'Eglise. Dans la mesure où les diacres se mettent au service des personnes qui souffrent, ils prolongent l'action du Christ qui guérit, console et redonne espoir. Lorsque le concile Vatican II a restauré le diaconat permanent (LG 29,2), il allait de soi que les diacres se consacraient à des tâches sociales, comme dans l'Eglise primitive, et que, par conséquent, des femmes pourraient de nouveau recevoir l'ordination diaconale. Mais, à l'instar d'autres secteurs, le

diaconat a subi massivement les conséquences de la sécularisation. Les divers besoins qui le mobilisaient sont aujourd'hui pris en charge par des professionnels qui ne s'engagent pas uniquement pour des motifs chrétiens, mais parce qu'ils ont choisi ce métier et qu'ils se sont formés pour cela, médecins, infirmiers, travailleurs sociaux, instituteurs, conseillers et accompagnants de personnes handicapées.

Dépréciation

Face à cette évolution, l'Eglise a limité ses ministères à l'enseignement, à la sanctification (liturgie), à la pastorale (et le gouvernement) : des activités qui, des siècles durant, lui ont assuré pouvoir et prestige. Quant à la diaconie, elle l'a abandonnée aux laïcs et aux membres des ordres religieux, aux femmes surtout, affichant une apparente mésestime du service au détriment de sa propre crédibilité.

Le Code de droit canon de 1983 place le diacre au bas de l'échelle de l'ordre presbytéral ou clérical. Célibataire, le diacre est tourné vers l'ordination sacerdotale ; s'il est marié, on lui confiera aussi des tâches pastorales d'enseignement, de sanctification et de gouvernement. Il peut prêcher (can. 764 et 767,1), baptiser (can. 861,1), distribuer la communion (can. 910,1), assister aux mariages (can. 1108 ; 1111 ; 1116,2 ; 1121,2), exposer le Saint Sacrement et donner la bénédiction eucharistique (can. 943), présider la liturgie des défunts, enterrer et administrer les sacramentaux (can. 1168 ; 1169,3). Comme clerc, on peut lui confier la charge pastorale d'une paroisse (can. 517,2) ou une fonction importante dans le gouvernement d'un diocèse, comme par exemple celle de chancelier ou de juge.

Chez nous, un diacre a souvent la responsabilité d'une paroisse, ce qui suppose l'ordination sacerdotale. Actuellement, les diacres sont souvent des hommes qui ont une vocation au sacerdoce mais qui ne veulent pas renoncer au mariage. Ce sont des ersatz de curés, des mini-prêtres, mais certainement pas des diacres au sens où l'entendait l'Eglise primitive.

Et les femmes ?

Selon la Didascalie et le concile de Nicée, des femmes ont été ordonnées diaconesses jusqu'au VI^e siècle, particulièrement en Orient, alors qu'en Occident on ne repère que quelques traces de leur existence. Ces diaconesses n'avaient pas accès à l'autel ; elles assistaient surtout les femmes dans leurs besoins, comme l'enseignement et la préparation au baptême.

Lorsque les communautés étaient encore peu nombreuses et que la liturgie se célébrait dans les maisons, les femmes y jouaient un rôle important. Elles exerçaient ainsi des ministères avant que le dogme et le droit ne les figent. Les *Lettres pastorales* montrent qu'en écartant les femmes des ministères, l'Eglise a éliminé très tôt le partenariat entre hommes et femmes en vigueur à l'origine. Avec le tournant constantinien, l'Eglise a aligné ses structures sur le modèle patriarcal qui régissait alors la vie juridique et sociale. L'ordination de femmes au diaconat signifierait aujourd'hui plus qu'une simple restauration d'un ancien ministère tombé dans l'oubli. Les femmes sont désormais à égalité avec les hommes dans la formation, dans le travail professionnel et dans les fonctions publiques. Pourquoi n'en serait-il pas de même dans l'Eglise ?

En chassant du Temple de Jérusalem les agents de change et les vendeurs d'animaux, Jésus a rappelé que le Temple était une maison de prière. Cette provocation lui a valu la haine mortelle de la caste sacerdotale. Nonobstant, en s'appuyant sur la Lettre aux Hébreux, qui ne propose pas un nouveau sacerdoce mais une interprétation de la mort du Christ, les Eglises chrétiennes ont institué un sacerdoce conçu comme une prolongation de celui de Moïse, qui n'a rien à voir avec l'Evangile et la primitive Eglise et dont l'accès est fermé aux femmes. Dans l'Eglise catholique, le discours sur le sacerdoce s'est transformé en une véritable idéologie qui conditionne les actes essentiels de l'Eglise.

L'exclusion des femmes des ministères ordonnés contredit les normes essentielles du droit canon. Le Code de 1983 reconnaît comme un principe fondamental l'égalité de tous les baptisés (can. 204,1 ; 208 ; LG 32). Le canon 849 définit le baptême comme la porte des sacrements, sans exclure personne d'aucun sacrement. Le canon 219 établit que tous les fidèles jouissent du droit de n'être soumis à aucune contrainte dans le choix d'un état de vie, tandis que le canon 1024 refuse ce droit à plus de la moitié des fidèles dans une formule lapidaire : « Seul un homme baptisé reçoit valablement l'ordination sacrée. » Cette discrimination de droit fondée sur le sexe se trouve en contradiction avec les canons 208, 219 et avec LG 32, sans qu'aucun argument théologique probant ne soit avancé. Le canon 1024 étant une norme juridique établie par l'Eglise, l'autorité ecclésiale peut le modifier.

Certains arguments au nom desquels on excluait les femmes de l'ordination n'ont plus cours aujourd'hui : les femmes sont intellectuellement inférieures et moralement faibles ; la menstruation

et l'accouchement les rendent impures ; Eve a été tirée d'Adam d'où la supériorité de l'homme sur la femme.

D'autres sont à prendre plus au sérieux : une femme ne saurait représenter le Christ, puisqu'il était un homme mâle. L'argument ne considère dans le Christ que son humanité sexuée et fait l'impasse sur sa divinité, pourtant tout aussi décisive pour le salut. Dans le Credo, nous confessons que le Fils de Dieu s'est fait homme pour notre salut, c'est-à-dire qu'il est devenu humain et non pas un mâle (en allemand *Mensch* et non *Mann* !). Strictement parlant, l'argument excluait les femmes de l'humanité.

D'autre part, on fait remarquer que Jésus-Christ n'a appelé que des hommes aux ministères dans l'Eglise. Mais les mots prononcés par Jésus sur le pain et le vin ne visaient pas à instituer des ministres officiels, mais seulement à expliquer le sens de sa mort et à en confier la mémoire à la communauté. Quant à l'argument qui insiste sur l'unité du sacrement de l'ordre - qui n'a été exploité que récemment, lorsque les autres arguments se sont révélés inopérants -, il s'appuie sur une lecture contradictoire du droit canon.

Les vrais motifs qui font refuser l'ordination des femmes sont plutôt d'ordre irrationnel, tels l'absence dans la tradition de femmes ordonnées, l'attachement des prêtres et de nombreux fidèles à un style de sacerdoce qui tient plus de l'idéologie que de l'Evangile, les changements que cela impliquerait dans la vie de l'Eglise, le spectre de la féminisation. Le fait que jusqu'ici les femmes n'aient pas été admises aux ministères ordonnés rend plausibles ces arguments caducs et perpétue ainsi une forme institutionnelle du mépris dans lequel est tenue la femme.

Les juifs et les musulmans célèbrent leurs rites et leurs prières entre hommes, à l'exclusion des femmes. Dans le christianisme, au contraire, les hommes et les femmes participent ensemble aux mêmes liturgies, reçoivent les mêmes sacrements, à l'exception du sacrement de l'ordre qui donne accès au pouvoir, à l'autorité et aux responsabilités dans l'Eglise. La reconnaissance par l'Eglise de l'égalité entre hommes et femmes face au salut devrait apparaître jusque dans les structures ecclésiales.

L'Eglise ne peut pas vivre sans les femmes qui constituent la majorité de ses pratiquants. Souvent plus ouvertes à la foi et à la spiritualité que les hommes, elles sont actives dans le service diaconal, dans l'enseignement théologique, dans la recherche, dans la liturgie et dans les services indispensables à la vie de la communauté. Bien que les ordres de femmes soient beaucoup plus nombreux que ceux des hommes, lorsqu'il s'agit des sacrements et de leur formation théologique et spirituelle, les femmes restent dépendantes d'hommes (les prêtres), pour lesquels la prise en charge pastorale d'un ordre féminin est rarement un idéal de vie.

Depuis longtemps, des théologiens de renom estiment que les femmes devraient être admises aux ministères ordonnés. Prions donc pour l'ordination de femmes, dans l'intérêt de l'Eglise.

U. F.

Bibliographie

Marie-Louise Gubler, *Die frühesten Deutungen des Todes Jesu*, Freiburg/Schweiz 1977.

Peter (Hrsg.) Hünermann, *Diakoniat, ein Amt für Frauen in der Kirche - ein frauengerechtes Amt ?* Ostfildern 1997.

Dorethea Reiniger, *Diakoniat der Frau in der einen Kirche*, Ostfildern 1999.

Pastorale des jeunes

Dix années cruciales

●●● **Michel Salamolard**, *Sierre*
Prêtre, directeur de « Paroisses Vivantes ».

En dehors du succès de quelques manifestations spécifiques, comme la visite du pape aux jeunes en Suisse les 5 et 6 juin, notre Eglise peine à attirer les 15-25 ans.

Or, sans eux, pas d'avenir. Il faut donc absolument accorder une attention toute particulière à la pastorale des jeunes. Fort de son expérience, Michel Salamolard propose une série de pistes intéressantes, adaptées à la réalité.

La composition actuelle de nos assemblées liturgiques et celle de la splendide cohorte des fidèles engagés montrent, comme chacun sait, une sur-représentation énorme des aînés, le troisième âge notamment. Les jeunes sont quasiment absents. Pas besoin d'être grand statisticien ni prophète pour imaginer l'avenir. Dans une dizaine d'années, le paysage ecclésial ressemblera, si rien ne se passe, à un désert. Si la prévision est juste, ces dix prochaines années sont donc pastoralement décisives. Elles constituent un *kairos* - une occasion, un temps crucial - comme il s'en est peu présentés dans l'histoire.

Que faire ? Une pastorale des jeunes existe. Elle est dynamique, inventive, féconde, mais touche le petit nombre. Or, parmi nos ressources pastorales ordinaires, il en existe quelques-unes que nous n'exploitons pas suffisamment au profit des jeunes. Telle est, du moins, mon hypothèse. Autrement dit, nous rejoindrions probablement davantage de jeunes par une pastorale ordinaire profondément renouvelée, plutôt que par des activités extraordinaires, aussi louables soient-elles. Je voudrais émettre quelques suggestions dans ce sens.

Ma légitimité pour prendre la parole sur ce sujet peut être discutée. Je ne suis plus en ministère spécialisé auprès des jeunes. En revanche, je l'ai été durant de longues années et je continue de

rencontrer nombre de jeunes gens, notamment à l'occasion du mariage.

Quatre « lieux » pastoraux existants sont prédisposés à devenir, selon moi, de véritables chantiers où nous pouvons « faire Eglise » avec les jeunes, à condition d'y mettre le prix. Il s'agit de la préparation au mariage, de la confirmation, de l'eucharistie dominicale et du temps pascal. Ce ne sont pas là des activités pastorales marginales, mais centrales. On peut donc croire que le Seigneur nous y donne ses plus beaux rendez-vous.

Préparation au mariage

Les jeunes qui demandent le sacrement de mariage sont encore très nombreux chez nous. D'autre part, l'Eglise est, après la famille,¹ la seule institution qui propose une préparation au mariage. Cette pastorale s'est beaucoup enrichie depuis quelques dizaines d'années. Les prêtres y consacrent plus de temps et d'attention, des couples apportent leur précieux concours. Je crois que, dans la foulée, nous pouvons faire encore mieux, mettre le turbo en quelque sorte. La clé d'une préparation renouvelée au mariage me paraît être la suivante. Il s'agit de construire la préparation pas-

1 • Elle prépare au mariage d'une façon indirecte mais irremplaçable.

torale et spirituelle sur un socle beaucoup plus large que les sciences humaines permettent aujourd'hui de dresser. Nous répondrions ainsi aux attentes de jeunes en quête « d'outils » et de ressources pour réussir leur couple. Ces outils, élaborés par la psychologie, la sociologie, les sciences de la communication, sont aujourd'hui nombreux et efficaces, trop peu connus du grand public. Cette articulation entre l'humain et le spirituel convient particulièrement au mariage, qui unit indissociablement ces deux aspects.

Concrètement, on pourrait imaginer quatre modules, répartis sur plusieurs journées ou week-ends.² Il s'agirait d'une offre non obligatoire,³ qui ne devrait son succès qu'à la qualité des prestations fournies. Le premier module, animé par des spécialistes, pourrait s'intituler *Réussir notre couple* : formation à la communication,⁴ connaissance du masculin et du féminin, articulation de l'affectif et du sexuel, résolution des tensions et conflits, évolution de la relation de couple, prévention des crises par une bonne gestion de la vie commune.

Viendrait ensuite un deuxième module, *Un oui pour la vie*. Il comprendrait deux volets : le mariage comme institution civile et juridique, la proposition chrétienne en ses aspects humains (liberté, unité, indissolubilité, ouverture à la vie). Des temps d'enseignement alterneraient

avec des temps d'appropriation en couple et entre couples. Une attention particulière serait portée sur les causes et la prévention du divorce.⁵

Le troisième module, *Notre amour en Dieu*, proposerait la vision chrétienne en sa dimension de foi : redécouverte des grands éclairages de la foi chrétienne (Dieu amour, le Christ ressuscité, le sens de la vie, les sacrements, prière et spiritualité), le sacrement de mariage (sa signification et sa célébration). Comme dans le précédent module, la pédagogie devrait être active et interactive, progressive, tenant compte du public. Enfin, le quatrième module serait consacré à *la belle et difficile mission de parent*.

Une telle proposition, une fois dans l'année, rencontrerait, je crois, les faveurs du public. Elle suppose un investissement et une organisation qui dépasse les forces d'une paroisse. Il faudrait donc la mettre sur pied au niveau d'un canton, avec une coordination interdiocésaine et une mise en commun des ressources (humaines surtout), en commençant par une expérience pilote dans un canton particulièrement motivé.

Confirmation

Le débat récurrent sur l'âge idéal de la confirmation n'aboutira sans doute jamais à une conclusion convaincante pour tous. Autant s'en tenir à des arguments d'opportunité pastorale. Selon moi, ils sont déterminants. Aujourd'hui, ils pourraient indiquer une direction, pour autant qu'on prenne comme critère principal l'intérêt spirituel des jeunes et leur intégration ecclésiale.

Le statut particulier du sacrement de confirmation, sorte de doublet du baptême,⁶ autorise, semble-t-il, une grande souplesse et une vraie créativité pasto-

2 • De telles plages consistantes offrent non seulement de nombreuses possibilités d'animation et de rencontres, mais manifestent d'emblée le sérieux et la valeur du projet.

3 • On peut participer à l'ensemble du parcours ou à une partie seulement.

4 • Cf. les week-ends *Vivre et Aimer*.

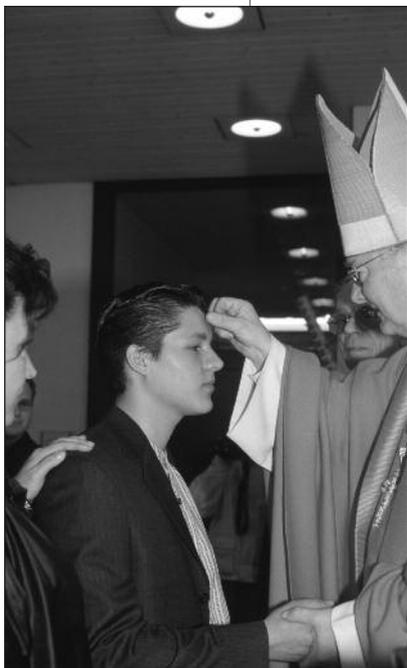
5 • Pour illustration, cf. **Guy Bodenmann**, *Le couple entre amour et crise. Dépistage et prévention du divorce*, Saint-Augustin, St-Maurice 2002, 144 p.

6 • Le don de l'Esprit est lié au baptême. La confirmation ne fait que... le confirmer.

rale. Pour tous les fidèles baptisés alors qu'ils étaient bébés ou très jeunes enfants, la confirmation permet, dans notre culture sécularisée, une reprise de la réflexion et de l'adhésion baptismale. Pastoralement, la meilleure période pour cela est l'entrée dans l'âge adulte, à partir de 18 ans, âge de la majorité civique et prélude aux grands choix de vie (mariage, profession).

Concrètement, pourquoi ne pas adresser une invitation écrite⁷ à tous les jeunes catholiques de 17 ans, afin de leur proposer un *parcours de réflexion sur la vie et sur la foi*, au bout duquel chacun choisirait ou non de célébrer le sacrement de confirmation ? Un peu comme pour le mariage, ce parcours devrait articuler étroitement les questions existentielles, qui intéressent les jeunes, et les questions spirituelles : qui suis-je ? comment réussir ma vie ? comment choisir une profession ? comment nourrir mon espérance ? comment apprendre à aimer ? comment surmonter les difficultés ?

Confirmation.



Je verrais bien quelques soirées ou journées organisées chaque année par secteurs ou régions autour de ces questions, avec des méthodes appropriées, dynamiques et des animateurs compétents, pasteurs mais aussi psychologues ou éducateurs. Le sacrement de confirmation serait ainsi couplé à l'entrée dans la vie adulte - et donc tourné vers l'avenir - et non lié à la fin de l'enfance ou de l'adolescence, comme le point final d'un passé révolu.

La liberté de suivre ou non tout le parcours devrait être garantie, dans un esprit de générosité et de gratuité pastorales (qui pourrait se révéler « payant »). Les jeunes pourraient choisir de participer aux modules qui les intéressent. Mais chaque rencontre serait l'occasion d'établir et de renforcer un lien avec eux et entre eux.

Eucharistie

On connaît la dramatique absence des jeunes lors de nos eucharisties dominicales. Elle est quasi générale après la première communion et quasi définitive après la confirmation ! Quand on parle avec les jeunes, on s'aperçoit que, très souvent, ce n'est pas la foi qu'ils rejettent ni le contenu du message transmis par la célébration, mais bien plutôt sa forme. Le style de nos liturgies ne leur parle pas, ne les rejoint pas. Ce n'est pas « leur musique ». Nous leur offrons du Bach, ils préfèrent le rap.

Or, en nous laissant l'eucharistie en mémorial, le Christ ne nous a pas prescrit une musique plutôt qu'une autre. *Sacramenta propter homines*, les sacrements sont pour les hommes. Nous n'avons pas le droit, sous prétexte de pureté liturgique, qui n'est partiellement qu'une esthétique,⁸ de priver les jeunes de l'eucharistie. Nous devons, au contraire, leur faciliter l'accès à ce sacrement, « source et sommet de la vie chrétienne ».

7 • Celle-ci peut s'accompagner d'autres démarches plus personnelles et directes.

8 • Elle importe, certes, mais ne saurait devenir un absolu.

Concrètement, pourquoi ne pas proposer, une fois par mois, dans chaque secteur ou région pastorale,⁹ une messe adaptée aux jeunes ? Adaptée non seulement dans la manière de célébrer, mais aussi par le contexte (rencontre avant ou après, convivialité). Le samedi soir, avant les « sorties en boîte », me semble un moment opportun. Cette proposition ne rassemblerait sans doute pas tous les jeunes mais les plus motivés d'entre eux. Ces derniers en entraîneraient peut-être d'autres. En tout cas, les pasteurs et animateurs auraient là une occasion privilégiée de rencontrer des jeunes et de construire avec eux un chemin de foi et de prière. Le but n'étant pas de créer un ghetto liturgique pour les jeunes, mais d'aménager des passerelles et des chemins vers la célébration commune.

« Faire ses Pâques »

Même si elle n'a pas le succès populaire de Noël, la fête de Pâques reste une date importante dans l'année, connue de tous, au moins dans son existence sinon dans sa signification. Les différentes « montées vers Pâques », surgies ces dernières décennies, ont prouvé que le temps pascal, du Jeudi saint au dimanche de la Résurrection, peut être animé et vécu de façon intéressante, y compris par les jeunes.

D'autre part, c'est souvent entre 15 et 25 ans qu'a lieu pour chacun la con-

frontation à ses propres limites, ses contradictions, ses ambiguïtés, sa culpabilité plus ou moins refoulée. C'est l'âge à la fois du grand idéal et du grand désespoir, le nombre des suicides en témoigne.¹⁰ C'est l'âge, autrement dit, du salut, de la découverte de la miséricorde et de la réconciliation. Concrètement, toutes les « montées vers Pâques » organisées pour des jeunes devraient être des expériences de pardon et de résurrection, dans l'amour du Christ, célébrées par le sacrement de la réconciliation.¹¹

Ici encore, c'est l'ampleur et la qualité de la proposition qui ont des chances de garantir son succès. Un grand pèlerinage, par exemple, destiné aux jeunes, dans chaque canton, avec tout ce qu'une pareille démarche offre de possibilités de rencontres, d'animation, d'enseignement et de prière. Les jeunes aiment les rassemblements. Plutôt que de multiplier les « petites » montées vers Pâques, pourquoi ne pas en organiser chaque année une « grande » ?

Comme pour l'eucharistie, nous ne toucherions pas de cette manière tous les jeunes, mais sans doute un nombre significatif d'entre eux, et nous créerions un événement qui, progressivement, pourrait devenir rassembleur. Ici encore, il faut miser sur une certaine gratuité pastorale, tenir compte de tous, proposer tout, ne rien imposer.

Si le détail des suggestions ci-dessus mérite d'être discuté et vérifié, le principe m'en paraît assuré : *c'est notre pastorale ordinaire, en ses éléments centraux, qui doit s'adapter aux jeunes, sinon la pastorale des jeunes restera à jamais marginale et peu efficace*. Les dix années qui viennent nous lancent un formidable défi. Celui-ci représente aussi, peut-être, la chance du siècle.

M. S.

9 • Le rythme mensuel, de même que l'échelon supra-paroissial, peut conférer à cette messe le caractère d'un événement extraordinaire, donc attirant.

10 • Cf. **Maja Perret-Catipovic**, *Le suicide des jeunes. Comprendre, accompagner, prévenir*, Saint-Augustin, St-Maurice 2004, 130 p.

11 • Celui-ci doit être naturellement mis en œuvre d'une façon « parlante », je dirais même « émouvante » pour les jeunes.

Pauvreté en Europe

●●● **Rik De Gendt**, Anvers
Journaliste

Si différentes que soient les conditions économiques et sociales des habitants des pays européens, la pauvreté reste pourtant partout liée, de l'Oural à l'Algarve, à l'exclusion et à la discrimination, à la précarité des soins de santé, au manque de scolarisation et, surtout, à des situations familiales blessées ou effondrées. Tel est le constat de Caritas Europe, présenté dans son dernier rapport sur la pauvreté qui plaide pour « la nécessité de politiques qui accordent une priorité d'attention aux besoins des familles ».

Pour la deuxième fois, Caritas Europe¹ a entrepris une recherche sur la pauvreté en Europe, dont les résultats ont été publiés à Bruxelles, le 17 février 2004. Un premier rapport, paru il y a deux ans,² présentait le cadre général des différentes situations de pauvreté en Europe et montrait comment la pauvreté est plus que la perte d'un revenu salarial ou que le manque d'argent, qu'il y a d'autres éléments qui entrent en jeu (facteurs sociaux, culturels, économiques et politiques).

Pour leur deuxième rapport, dont les recherches principales ont été menées sous la présidence de Carlos Knöpfel de Caritas Suisse,³ les chercheurs ont choisi un point de vue et une méthode spécifiques qui leur permettent d'appréhender le plus possible la réalité concrète et les expériences quotidiennes. Plutôt que d'offrir les résultats d'une recherche purement scientifique et statistique, ils se sont principalement appuyés sur les relations que l'organisation catholique d'assistance sociale entretient avec des familles pauvres, dans les quarante-quatre pays européens où elle est active. Le rapport fait donc état d'expériences sur le terrain, de la réalité quotidienne.

Des témoignages des collaborateurs locaux de Caritas, qui se savent alliés aux pauvres et qui n'ont pas peur de « se lancer dans la boue jusqu'aux chevilles », ont été recueillis. Cette approche rend la recherche certainement moins académique, mais elle a l'avantage de ne pas esquiver ou cacher la dure réalité et les implications qui en

découlent. De plus, elle permet de proposer des mesures concrètes pour changer les choses.

La famille

Ce rapport « met pleinement et en priorité l'accent sur la place, le rôle et l'importance de la famille et d'une politique familiale », explique Dominic Verhoeven, conseiller spirituel de Caritas Vlaanderen à Bruxelles. « Plusieurs raisons justifient cette approche. Quoique la perception et la conception de ce qu'on appelle famille ou foyer aient beaucoup changé ces dernières années, la famille reste sociologiquement la pierre angulaire, la clé de voûte de notre société. Elle est comme une pièce de lego qui a sa place dans un ensemble social plus large et qui est absolument nécessaire pour construire harmonieusement une société. De plus, la famille sert de principal cercle de solidarité. Aussi est-elle souvent la première instance qui s'oppose à toute menace d'exclusion sociale. Enfin, le rapport met la famille au premier plan parce que, plus que jamais, une bonne politique familiale, prenant bien en compte le contexte so-

1 • Caritas Europe, rue De Pascale 4, 1040 Bruxelles, Belgique, ☎ +32 2 235 03 94, www.caritas-europa.org.

2 • Cf. *choisir* n° 507, mars 2002, pp. 6-7.

3 • Caritas Suisse, Löwenstrasse 3, 6002 Lucerne, ☎ +41 419 22 22, www.caritas.ch.

cial, est nécessaire et urgente. L'agenda explicité par l'Union européenne à Lisbonne se préoccupe de l'exclusion sociale croissante ; cette préoccupation ne peut pas être radiée du planning de nos politiciens. Quant au projet de Constitution européenne, il doit nécessairement inclure les principes d'une protection sociale suffisante pour tout citoyen. »

Pour D. Verhoeven, la lutte contre la pauvreté en Europe ne se développe pas de façon satisfaisante. « Une première constatation pénible s'impose : presque nulle part les politiques n'ont pu cerner les critères d'une action efficace pour l'éradication ou la réduction de la pauvreté. Et pourtant, des instances nationales et internationales, gouvernementales et non-gouvernementales avaient prévu et promis à plusieurs reprises au cours de ces dernières années de définir de tels critères. Une des raisons de ce retard réside sûrement dans le fait que dans la plupart des pays la problématique de la pauvreté est étudiée en référence à des chiffres froids, relatifs aux revenus financiers, et que l'assistance sociale est trop souvent liée au seul critère des salaires. Une approche plus large est absolument nécessaire. »

Généralement, et c'est un paradoxe de plus que relève le conseiller spirituel de Caritas Vlaanderen, ceux qui sont socialement les plus faibles ne reçoivent aucune assistance parce qu'ils ne sont même pas au courant des possibilités d'aide qui existent. De plus, l'administration n'est pas ou peu entraînée pour aller à la recherche des pauvres ou pour reconnaître leurs problèmes spécifiques. Enfin, récemment, un peu partout dans les pays européens, les gouvernements ont rogné leur budget social. Et la tendance générale de ces réductions oriente la politique et les

mesures prises par les autorités publiques vers les intérêts des individus plutôt que vers ceux des familles.

Réalité multidimensionnelle

Les récits et les expériences que les chercheurs de Caritas ont rassemblés dévoilent en effet que la problématique de la pauvreté est trop souvent abordée comme une réalité unidimensionnelle, concentrée sur le revenu et sur le fait d'avoir ou pas un emploi. Or la pauvreté est un phénomène multidimensionnel, qui s'étend sur plusieurs générations et « qui englobe les besoins essentiels, les droits fondamentaux de la personne humaine, ainsi que des aspects plus impalpables tels que la vulnérabilité, le risque, l'inégalité, la marginalisation, la discrimination, l'exclusion, le sentiment d'impuissance, la limitation des options et des choix », dit le rapport. On doit donc tenir compte dans la recherche de solutions des indicateurs sociaux de différents domaines, ceux de la santé, du logement ou de l'enseignement par exemple.

De manière surprenante, si différentes que soient les situations des pauvres dans les différents pays, le rapport montre certaines tendances concordantes. Partout en Europe, les parents isolés et les familles monoparentales constituent un groupe extrêmement vulnérable. Leur situation empire lorsque surgissent d'autres facteurs accablants, comme le chômage, un handicap ou une maladie. La pauvreté fournit par exemple un terrain fertile pour la consommation abusive de drogues, d'alcool et pour d'autres dépendances. Certes, celles-ci concernent toutes les couches sociales, mais, à l'instar de la violence domestique et conjugale, elles sont exacerbées par la pauvreté et les tensions

qu'elle génère dans les relations au sein de la famille ; à leur tour, ces maux font accroître la pauvreté et la misère. Ces diverses composantes de la pauvreté ne sont généralement pas prises en compte par les autorités publiques européennes. « Presque nulle part en Europe les gouvernements ne gèrent des politiques cohérentes, orientées en faveur de la famille, à l'exception peut-être de la France et de l'Allemagne, les seuls pays à avoir un Ministère de la famille », estime D. Verhoeven.

Les mesures gouvernementales, même si elles visent le bien-être des individus, exercent toujours un impact sérieux sur la vie des familles. Avant de promulguer certaines mesures ou lois, les législateurs et les politiciens devraient donc s'interroger sur l'impact de leurs décisions sur les familles, surtout sur les plus pauvres ou les monoparentales. Aussi les auteurs du rapport demandent avec insistance que tout projet de lutte contre la pauvreté soit assorti systématiquement d'un rapport sur ses incidences sur les familles, comme on le fait déjà pour ses effets sur l'économie ou l'environnement. Le rapport de Caritas inclut également un appel à la Commission européenne pour qu'elle ne dénonce pas le Plan social de Lisbonne et pour qu'« un rapport sur les effets escomptés au niveau de la famille » soit toujours intégré dans les Plans d'actions nationales.

Caritas suggère aussi d'organiser une *Année européenne de la famille en détresse*, afin de sensibiliser l'opinion publique aussi largement que possible. Elle présente encore des recommandations spécifiques et s'attarde sur un certain nombre de politiques sociales clés qui ont une incidence sur les familles, en particulier les plus pauvres d'entre elles : politiques fiscales, transferts sociaux, allocations familiales, po-

litiques de l'emploi, du logement, de l'éducation et de la santé.

Cercle vicieux

On l'a dit, ce deuxième rapport sur la pauvreté est une initiative de Caritas Europe. Il n'est donc pas surprenant que le caractère propre de cette organisation y soit incorporé. Son point de départ essentiel est la conviction ferme que chacun, et donc aussi les pauvres et les exclus, a une valeur unique comme personne humaine. Caritas tient compte aussi de sa mission d'Eglise qui est de s'occuper de celles et de ceux qui restent sur la touche. Il ne s'agit cependant pas d'une approche paternaliste, explique D. Verhoeven. L'organisation cherche à renforcer la conscience de soi, l'auto-estime et le taux d'autonomie, bref, l'*empowerment* des gens marginalisés.

Le rapport mentionne à maintes reprises le phénomène de cercle vicieux de la pauvreté et insiste sur la difficulté d'en sortir. « C'est une réalité accablante, admet Dominic Verhoeven, qui montre manifestement la multidimensionnalité de la problématique de la pauvreté. La perte d'emploi est souvent corrélative à des problèmes de santé, à une scolarisation insuffisante ou à une formation inadaptée. L'extension de l'Union européenne, qui entraînera une plus grande mobilité d'individus et de groupes sociaux, augmentera encore l'acuité de ce problème. »

Cependant, l'existence d'un cercle vicieux ne fournit en aucun cas un alibi pour ne rien entreprendre. « Les mesures les plus urgentes et les plus efficaces doivent être recherchées dans le domaine de l'emploi, en tenant compte de la possibilité de combiner l'emploi et le fait d'être parent. De plus, les autorités doivent s'efforcer consciem-

ment d'offrir un ensemble mieux intégré d'équipements sociaux, y compris de logement, de soins de santé et d'enseignement. Dans la situation actuelle, ces mesures doivent être prises surtout sur le plan national ou, comme c'est plutôt le cas en Suisse, sur le plan régional ou local. »

Globaliser la solidarité

Le rapport prétend offrir une vue globale de la pauvreté pour l'ensemble de l'Europe, comme s'il n'y avait pas de différences essentielles entre l'Europe de l'Ouest, l'Europe centrale et l'Europe de l'Est. S'il est vrai qu'en terme absolu il existe une grande disparité entre les pays du continent - depuis ceux ayant un indice de développement humain élevé, comme la Norvège (1^{er} au classement mondial), l'Islande (2^e), la Suède (3^e) et la Suisse (10^e), jusqu'à l'Albanie (95^e), la Turquie (96^e) et la Moldavie (108^e) -, on repère malgré tout une convergence réelle quant aux familles dans le besoin. Dès lors, on peut vraiment parler d'un rapport « européen », parce que ce sont partout les mêmes couches de la population qui tombent en difficulté ou les mêmes facteurs qui sont responsables d'une situation de pauvreté. Dans ce sens, on peut même parler d'une *globalisation de la pauvreté*.

Il est grand temps d'opposer à celle-ci une nouvelle globalisation, une globalisation de la solidarité (le *Globalising Solidarity* était d'ailleurs le thème central de l'assemblée générale quadriennale de Caritas International en 2003). Comme les mesures politiques à prendre se situent pour le moment surtout au plan national et régional, ce sont aussi les quarante-quatre organisations nationales de Caritas Europe qui doivent jouer un rôle actif dans le pro-

cessus de l'éradication de la pauvreté. Le rapport mentionne à ce propos quelques initiatives de Caritas Suisse. Des familles pauvres peuvent par exemple acheter de la nourriture ou des objets d'usage courant à des prix réduits dans huit magasins de Caritas ; les produits sont fournis par des supermarchés et des entreprises alimentaires, gratuitement ou à un prix très bas. Ou encore, le service d'assistance aux familles, qui tente de jeter des ponts dans des moments de crise : un assistant familial aide les enfants de familles monoparentales et peut même gérer temporairement la vie familiale quand, par exemple, le père ou la mère doivent être hospitalisés d'urgence ou sont absents pendant une période plus longue.

« Nous sommes tous bien prêts à nous engager sans conditions. Chacun dans son pays doit rester attentif au phénomène de la pauvreté et aux actions pour le refouler. En plus, nous devons et nous voulons continuer à nous engager pour mettre fin à la pauvreté, autour de nous et dans le monde entier. C'est notre devoir et notre mission », conclut Dominic Verhoeven.

R. De G.

Retards dans le gouvernement de l'Eglise

Tout le monde le sait et le dit : l'Eglise ne se porte pas bien. Pourquoi, en somme ? Est-ce que les grands leaders du concile, quasiment incontestés à l'époque - les Rabner, les Congar, les Schillebeeckx, les Küng et autres Suenens - se sont finalement trompés ? Leur position était-elle erronée ?

Je ne le pense pas une seconde. Puis-je émettre une hypothèse ? Et si les Pères conciliaires, malgré leur soutien aux hommes que je viens de citer, n'avaient, fondamentalement, pas eu le temps (ou la force) de réaliser vraiment ce que signifiait la courageuse décision de Pie XII d'admettre, en Eglise, l'exégèse scientifique, donc historico-critique ? Qui avait alors vraiment mesuré les conséquences que risquait d'avoir, peu à peu, - et qu'a eues effectivement - la percée de Pie XII ? Allait-on pouvoir maintenir des positions dogmatiques, donc pratiquement immuables, que l'Eglise avait établies à partir d'une connaissance lacunaire des Ecritures et de l'histoire, ce que personne ne lui reproche ? Allait-on pouvoir invoquer le « ius divinum » dans des cas - ils sont nombreux - où ce n'est nullement Dieu, mais la « politique » ecclésiale qui avait tranché ?

Le cardinal Congar, l'un des meilleurs connaisseurs de la question, reconnaît avec bonnêteté que nos ancêtres n'avaient pas, vis-à-vis des documents de l'histoire, les mêmes scrupules de véracité, d'authenticité et donc de vérité que nous. Mais alors quoi ? Devons-nous, avec nos exigences autrement sévères, ratifier des décisions prises à partir de positions désormais douteuses et mêmes compromises ? Par respect de la Tradition ? N'est-il pas temps de réexaminer dans un esprit de rigueur et de transparence la nature

même et l'autorité de cette instance ambiguë et de rectifier les décisions entachées d'erreurs ?

Il faut reconnaître que le cours du monde n'a pas encouragé nos guides spirituels à maintenir le cap de l'ouverture. Mais si cette pusillanimité est compréhensible, elle n'en est pas moins regrettable et ne témoigne pas de beaucoup de courage, de lucidité ni de foi. Ce sont donc les vicissitudes de la politique mondiale qui codéterminent le « cours » théologique de notre Eglise et qui fixent le choix de ses priorités ? Est-il, par exemple, théologiquement et ecclésialement admissible qu'un pape décide de sa propre autorité que le problème du sacerdoce féminin soit une fois pour toutes tranché négativement ? Question naïve d'un laïc : pourquoi, dès lors, le pape ne dogmatise-t-il pas, comme il pourrait le faire d'après le droit canon, sa position ? Scrupule salutaire et peut-être providentiel ?

Que le Vatican se batte comme un beau diable contre la modernité ne fait preuve ni de sagesse ni de courage. Nous vivons en modernité, que je sache, et tout n'y est pas du diable, tant s'en faut. Si les laïcs sont vraiment, eux aussi, le peuple de Dieu, il conviendrait peut-être de leur accorder les droits qui découlent de cette vision. Est-ce bien certain que l'Eglise a l'éternité pour elle ?

Jean-Bernard Lang
Genève

Entre Dieu et le soleil

Bossuet

● ● ● **Gérard Joulié**, Lausanne

Il faut un sacré toupet pour parler de Bossuet aujourd'hui. Son mâle génie effraie. Ce n'est pas un frère, c'est un père. Il a donc tout pour indisposer et irriter un moderne. Ne parlons pas des femmes : il doit en avoir les quatre cinquièmes contre lui. Quant aux gays ! Depuis la Révolution française nous ne voulons plus avoir de père. Nous leur avons coupé la tête. Ce n'est pas pour les voir resurgir. On se demande encore ce qu'un pape peut bien faire dans le paysage. Enfin, puisqu'il est si médiatique ! Mais Bossuet, lui, n'est qu'affirmation, définition, précision, certitude, parménidien. Le vague, le doute et le néant ne semblent jamais avoir prise sur lui. Il n'a même pas le sens de l'histoire, ce prélat courtisan, cet ami du roi, ce champion du droit divin, cet ennemi du protestantisme et des Lumières, cet affreux dogmatique qui ne parle que de mort, de tombeau, de jugement, d'éternité, de salut, de ciel et d'enfer. Ce n'est plus qu'une vieille lune qui n'a plus rien à éclairer, un radoteur qui n'a plus rien à dire. C'est le catéchisme en chair et en os de nos pères. Fuyons cette odeur rance de soutane et de sacristie. Et s'il nous faut quand même un peu de sacristie, par une perversion tout à fait singulière (mais la perversion est tout à fait tolérée de l'homme moderne et même fort bien vue), préférons-lui le doux, le fluide, le ductile, l'ombrageux, le fuyant Fénelon, envers lequel ce même Bossuet s'est montré si dur et si méchant.

Enjambons pourtant, cher lecteur, si vous le voulez bien, échaudé par ce préambule, le fleuve de sang qu'est la Révolution française et remontons en amont de l'histoire de France pour nous trouver face à ce colosse, à ce miracle qui s'appelle Bossuet.

Déconcertante figure

C'est une étrange entreprise que de dire aux hommes qu'ils ne sont rien, surtout quand on s'adresse aux grands de la terre, aux maîtres du monde, à tous ceux qui ont le cœur dur et qu'il faut attendre et qu'il faut terrifier. Or, chose extraordinaire, Bossuet y parvient tout de même. On l'écoute, on se presse à la chapelle comme on se rend au théâtre. Bossuet n'a qu'un rival : Molière. Il est donc naturel que la guerre fasse rage entre l'Eglise et le théâtre. Et pourtant ces grands, ces fauves se convertissent les uns après les autres. Certains finissent au cloître sous le cilice et sous la bure.

Mais allez dire aujourd'hui à nos contemporains qu'ils ne sont rien, qu'ils ne se sont pas faits eux-mêmes, que la vie du chrétien est une longue préparation à la mort, et qu'au sortir de cette vie leur Auteur les attend pour les juger, et vous passerez pour fou ou pour sadique. Pascal aujourd'hui s'y casserait les dents. Si encore ils étaient durs, mais ils sont mous, et c'est cette

Georges Minois,
Bossuet. Entre Dieu et le Soleil, Perrin, Paris 2003,
756 p.

mollesse qui les rend durs. Parlez-leur cette langue où reviennent sans cesse les mots de vice et de vertu, de récompense et de châtement, de pénitence et de renoncement, de ciel et d'enfer, d'âme et de salut, parlez-leur enfin de morale - car que fait d'autre un sermonnaire ? - et ils vous tournent vite le dos. « La figure de Bossuet, a dit Sainte-Beuve, est la plus digne de l'homme, selon que l'homme est fait pour parler à son semblable et pour tourner son regard vers les cieux. Aussi bien l'embaras qu'un esprit moderne éprouve devant cette haute figure semble tenir à ce que la notion de personne humaine, de ce qu'il y a de plus noble dans la nature s'est singulièrement obscurcie, et la réalité des choses divines et éternelles, alors même qu'on ne les nie point, n'absorbe plus toutes les puissances de l'âme. »

Bossuet étonne et déconcerte par la merveilleuse familiarité d'habitude où il vit avec les nécessités de la foi. Car

la foi aujourd'hui même a quelque chose de mobile et de travaillé qui ne se reconnaît point dans cette possession sans effort. Notre inquiétude s'irrite d'une telle immobilité et cette paix audacieuse où Bossuet s'établit d'emblée demeure pour nos psychologues une sorte d'énigme. On fait grief à ce croyant de n'avoir point douté. C'est qu'à vouloir pénétrer les singularités du cœur humain, à dissocier complaisamment ses chétives aventures, à dénombrer ses petits secrets, à faire le compte de ses moindres or-

dures, à ne montrer que ses intermittences, à le présenter double et ambigu, à vouloir lui faire perdre son identité, on a perdu le sens de l'homme et de l'homme universel.

Bossuet est un homme de gouvernement (des âmes, des consciences, des peuples, de l'Eglise). Mais il est aussi grand artiste, philosophe pénétrant, clairvoyant moraliste, profond publiciste et homme d'esprit. Aisément, il eût pu être un Pascal, un La Rochefoucauld, un Leibniz, un Montesquieu. En fait, il a été tour à tour l'un ou l'autre, chemin faisant et sans vouloir s'y tenir. On trouve dans ses *Sermons sur la pénitence* un diagnostic aussi exact sur la nature du mal et la médecine de l'âme que celui qu'on admire chez Platon. La *Politique tirée de l'écriture sainte* sort d'un génie puissant qui aurait pu écrire le *Contrat social*, car il le prévoit et le réfute ; et le *Cinquième avertissement aux protestants* est une théorie complète de la démocratie moderne et un acte d'accusation dressé à l'avance contre elle.

La théorie du divertissement pascalien est dans les *Sermons*. « Comme les mondains, toujours dissipés, ne croient s'exercer s'ils ne s'agitent, ni se mouvoir s'ils ne font du bruit, de sorte qu'ils mettent la vie dans cette action empressée et tumultueuse... dans un commerce éternel d'intrigues et de visites, qui ne leur laisse pas un moment à eux ; et ce mouvement perpétuel, qui les engage en mille contraintes, ne laisse pas de les satisfaire par l'image d'une liberté errante. »

Le contraste entre la grandeur et la misère de l'homme est aussi magnifiquement étalé dans le *Sermon sur la mort* que dans les *Pensées* : « Vous vous trompez, ô sages du siècle, l'homme n'est pas le délice de la nature puisqu'elle l'outrage en tant de

Portrait de Bossuet par
Hyacinthe Rigaud



manières ; il ne peut être non plus son rebut, puisqu'il y a quelque chose en lui qui vaut mieux que la nature. »

Auteur de maximes, le voici : « Combien en voit-on qui se servent de la philosophie, non pour se détacher des biens de la fortune, mais pour plâtrer la douleur de ce qu'ils ne peuvent avoir. » Ce n'est point sans justesse qu'on a pu dire au XVII^e siècle que là où La Rochefoucauld finit, commence le christianisme. Ou encore : « On croit se convertir quand on ne fait que changer de vice... tous les âges changent quelque chose en nous, quand sera-ce que nous changerons par la vertu ? »

Recherche de l'unité

Homme de gouvernement, Bossuet a naturellement le sens et le goût de l'unité. En Europe, après la déchirure causée par le protestantisme, il ne veut pas croire que la dispersion des forces chrétiennes puisse être autre chose qu'un accident et une épreuve. La réunion est sa grande affaire, comme l'assurance que cette réunion se fera un jour est une certitude de sa foi. En France, une seule pensée le guide : l'alliance intime et consubstantielle de l'Eglise et de la monarchie qui se confond avec celle du pays ; voilà son idée de chrétien, de royaliste et de Français.

« Dieu, dit-il, n'a fait les grands que pour protéger les petits ; il n'a donné sa puissance aux rois que pour procurer le bien public et pour être le support du peuple. » Et encore : « Les pensées royales sont celles qui regardent le bien général ; les grands hommes ne sont pas nés pour eux-mêmes ; les grandes puissances que tout le monde regarde sont faites pour le bien de tout

le monde. » C'est là une notion que reprendra Charles Maurras dans sa théorie de l'inégalité protectrice.

Homme de gouvernement, Bossuet est forcément un homme d'action. Bossuet a parlé avec superbe de cet incurable ennui qui fait le fond de la vie des hommes depuis qu'ils ont perdu le goût de Dieu. Le goût de Dieu pour Bossuet, c'est le besoin de croire, allié au besoin d'agir, qui lui fournit sa matière et son aliment. Le nonchalant à la Montaigne qui parle à son miroir et ausculte son moi, dont l'ennui est la manière d'être ordinaire, et qui s'y complaît ou du moins s'en accommode, n'écrit pas ou écrit pour lui (Bossuet, tout prévoyant qu'il fût, n'avait pas prévu un monde où tout le monde écrirait pour se raconter), réfléchit ou rêve d'une plume paresseuse, abandonnée au gré de l'inspiration ou au charme d'une liberté courante.

L'homme de foi et d'action, tout au contraire, ce qu'il tente de faire chaque jour, ce n'est point un bel ouvrage, c'est un homme repentant et sauvé, c'est une vérité consolidée, c'est une erreur démasquée.

Cet homme d'action-là n'a pas le temps de trouver le monde mauvais (quoiqu'il le soit) ; il lui suffit qu'il soit un champ de bataille. Qui agit a besoin d'espérer. Bossuet ne peut s'attarder au spectacle de l'infirmité humaine, il lui faut à tout prix la secourir et la panser ; il lui faut conduire ses brebis au bercail et les âmes au port. « Il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout à fait, a-t-il dit, car Dieu est mort pour lui. »

Toute la dialectique de l'*Histoire des variations* se ramène à observer que les chefs de la Réforme n'ont pas tous eu les mêmes idées. Or qui n'a point de mot d'ordre commun ne forme pas un camp, et qui n'est pas un camp n'est pas une Eglise. Quant aux opinions personnelles,

elles ne sont pas seulement dangereuses, elles sont méprisables, fantaisies singulières d'un esprit chimérique qui se repaît dans sa vanité et dans sa différence. (Que dirait-il aujourd'hui du repli identitaire, du culte de la différence et de l'idolâtrie communautaire et sectaire ?)

Le sens commun

Ne cherchez pas son modèle, il a nom Satan. De là le fameux bon sens de Bossuet, si souvent remarqué, vanté ou critiqué. Dans « bon », il faut lire droit ou juste. C'est le sens général ou le sens commun (au sens encore de bien commun) opposé aux opinions particulières, aux vues hardies, téméraires, ingénieuses, fragiles et si souvent vaines. L'originalité, la nouveauté en soi et pour soi ne sont ni des mérites ni des vertus ni des assurances. La vérité appartient à tous à condition de n'appartenir à personne.

De là encore son goût des vérités simples et peu nombreuses, son dédain des recherches menues et des raffinements indiscrets. Écoutons-le : « Il n'est pas question d'avoir compris et embrassé un grand nombre de vérités lumineuses, il est question d'aimer beaucoup chaque vérité saisie et d'en laisser pénétrer son cœur. » La vérité sensible au cœur, c'est aussi le fait de Bossuet, qui a si bien parlé de la vaine enflure de la science. Et je ne pense pas non plus que son Dieu soit celui des philosophes. La tradition n'est pas autre chose, selon Bossuet, que ce sens commun général et universel, étendu, agrandi et comme prolongé à travers le temps et l'espace. C'est le sens commun de l'histoire. Pour lui, la tradition a la même autorité que la Parole écrite : elle l'éclaire et la supplée. Et c'est une idée que Joseph de Maistre reprendra quand il aura à

s'interroger en chrétien et en catholique sur le fait et le sens de la Révolution française. Mais les lois tirées du consentement général de la tradition peuvent-elles s'appliquer également au gouvernement des peuples ? Pourquoi non ? L'Église elle-même en un État ne doit point rêver une constitution autre que celle qu'elle y trouve : « Comme aux étrangers et aux voyageurs, il suffit qu'elle suive les lois du pays où elle fera son pèlerinage et qu'elle en révère les princes et les magistrats. »

De son talent d'écrivain on a tout dit. J'ajouterai seulement que l'homme, l'artiste chez Bossuet s'efface dans le prêtre et le pasteur. Il a charge d'âmes, il enseigne, il ne fait rien d'autre que de laisser Dieu parler. Sa langue est docte, chaleureuse, vigoureuse, dure et savoureuse. Elle se caractérise par l'absolue propriété des termes et la plénitude de l'expression. Et comme elle est française, elle est en plus vive et libre. Libre veut dire aller droit au but, sans s'embarrasser de fioritures. Et c'est une langue qui est surtout écrite pour être lue à haute voix, comme faisaient nos ancêtres.

Parlant de notre âme il dira : « Notre âme, supérieure au monde, n'a rien à craindre que de son auteur » ; et parlant à son âme il ajoutera : « Eh bien, mon âme, est-ce donc si grande chose que cette vie ? Et si cette vie est peu de chose, parce qu'elle passe, qu'est-ce que les plaisirs qui ne tiennent pas toute la vie et qui passent en un moment ? Cela vaut-il bien la peine de se damner ? »

Bossuet a eu contre lui d'être systématique et impersonnel, c'est-à-dire de disparaître dans sa foi et de s'identifier à elle. Il a eu contre lui d'avoir maintenu et défendu. Car c'est l'ardeur de l'attaque qui séduit le plus les hommes à l'esprit mobile et fuyant.

G. J.

Spiritualité et écologie

Cet ouvrage réunit huit conférences tenues en 2002 à Genève dans le cercle de l'Association écologie - économie pour le développement durable. Parmi elles, couvrant un tiers du volume du livre, une longue digression du coordinateur sur la contribution des morales traditionnelles à l'écologie.

Les auteurs, pour la plupart chrétiens engagés, se reconnaissent dans la notion de développement durable, qui inclut justice sociale et responsabilité, notamment à l'égard des générations futures, car aujourd'hui « on maximise la productivité à court terme sans se soucier de la durabilité des ressources » (Arthur Dahl). Ils s'interrogent sur les causes des dérives actuelles, dont une des moindres n'est pas qu'il est largement reconnu que l'« orientation actuelle de notre société nous mène inévitablement dans une impasse » tandis que « même les signes les plus évidents sont ignorés » (Lukas Vischer).

La société technologique a ceci de particulier qu'elle crée une rupture nouvelle entre nos actes et les conséquences de nos actes. Pour aider à retrouver un rythme soutenable, s'égrènent au fil des contributions les valeurs du renouveau : rechercher des richesses intérieures, viser un bonheur qui ne dépende pas de la possession, se contenter de peu, relativiser la « quête inquiète des biens matériels » (Edouard Dommen).

Certains s'interrogent : le christianisme n'a-t-il pas contribué à désacraliser la nature ? Car c'est finalement « notre société issue du judéo-christianisme

qui est à l'origine de l'essor industriel menaçant aujourd'hui la planète » (Pierre Piguet) - et « peut-être même le psychisme humain » (Joël Jakubec). Toutefois, si elle s'est bien donnée le mandat de dominer le monde, notre société n'a pas pour autant vocation de le détruire !

La spiritualité comme réalité anthropologique est ici invoquée comme moteur d'un recentrage et menant « très directement à un engagement dans le monde » (Dommen). Affirmant la valeur fondamentale des liens, du long terme, du sens, de la responsabilité, d'une vision non égocentrique incluant le fait « d'être "juste" avec tous les êtres vivants et la biosphère » (Dahl), elle s'ouvre clairement sur la sphère sociale. Patrice Mugny le dit en ces termes : « Les gens qui considèrent normal que les trois quarts de l'humanité vivent dans des conditions d'extrême pauvreté (...) sont les mêmes qui trouvent normal de piller et de détruire l'environnement. » Globalement, il s'agit de retrouver le lien « qui unissait l'homme à la totalité du monde » (Frédéric Paul Piguet).

La mobilisation des ressources de la spiritualité pour un développement durable aurait un double avantage : d'une part, apporter un renfort substantiel et venant du cœur au combat contre les dérives du monde ; d'autre part, libérer la spiritualité elle-même de ce qui peut l'enfermer (dogmatisme, repli sur soi).

René Longet

Sous la direction de **Frédéric Paul Piguet**, *Approches spirituelles de l'écologie* Charles Léopold Mayer, Paris 2003, 130 p.

Moïse Maïmonide

Maurice-Ruben Hayoun
*Maimonide ou
 l'autre Moïse*
 Pocket, Paris 2004, 540 p.

Cordoue 1138 : naît Mosché ben Maïmon, dit Moïse Maïmonide, le sage qui priait en hébreu, pensait en grec et écrivait en arabe ! Talmudiste, médecin et philosophe, l'une des figures les plus éminentes qu'ait connue l'histoire juive. Cordoue, capitale de l'Al-Andalous musulmane, celle des Omeyyades, joyau du dialogue des cultures. Cordoue où rayonne encore l'art émouvant et parfait de l'Andalousie à l'heure de sa gloire : une mosquée et son insondable profondeur, d'une lumière non palpable, édifice blessé au XVI^e siècle par une écharde, excroissance chrétienne rompant l'enfilade des colonnes ; une synagogue à quelques rues de là. Tout un symbole ! Et une lignée de sages à la carrure universelle : Averroès le musulman, Maïmonide le juif et tant d'autres...

Mais la splendeur de cette civilisation va mourir sous le joug de l'intolérance et les persécutions des nouveaux princes Almohades. En 1160, Maïmonide doit s'enfuir à Fès, puis, en 1165, en Terre sainte, avant de s'établir dans la vieille ville du Caire, à Fostat. C'était du temps de Salah-al-Din ou sultan Saladin.

Maïmonide, comme plus tard Thomas d'Aquin, a cherché à réconcilier la foi et la raison, en particulier dans la recherche de la connaissance de Dieu. En Egypte, il déploie toute son activité autour de deux axes : « L'éducation pratique de son peuple, la réforme intelligente et respectueuse de la tradition ancestrale, d'une part, et l'écriture d'une œuvre théorique, d'autre part. » Parmi les nombreux traités philosophiques ou médicaux, il écrit le *Moré Nevouklim* (improprement désigné en français sous le

titre de *Guide des égarés* et qui, en réalité, est un « Guide pour les perplexes ») pour son disciple préféré, Joseph ben Yehouda ibn Aquin.

Héritier des juifs d'Espagne, disciple d'Aristote, il puise dans la tradition arabe la distinction qu'il fait entre les masses et les élites. En cherchant à prouver l'existence, l'incorporité et l'unité de Dieu, il cherche à éliminer les représentations populaires qu'il qualifie d'anthropomorphismes. Les hommes sages savent qu'on ne peut presque rien saisir de l'essence divine. A sa mort, ce sera des débats sans fin autour de sa remise en cause du caractère historique des personnages bibliques, de sa motivation historico-philosophique des préceptes divins, de ses abstractions intellectuelles... C'est pourtant cette « modernité » qui le fait lire aujourd'hui encore ! Au fil des siècles se répandit à son sujet dans le monde juif un proverbe : « De Moïse à Moïse, il n'y eut pas d'égal à Moïse. » Maurice-Ruben Hayoun, philosophe et écrivain, docteur ès-lettres, a reçu le prix Gegner 1995 pour son œuvre sur Maïmonide. Ce livre n'est pas facile à lire, mais il vaut la peine de faire cet effort. Car les questions sur Dieu ou sur l'éternité que pose ce sage, mort en décembre 1204, il y a donc 800 ans, sont encore les nôtres aujourd'hui.

Marie-Thérèse Bouchardy

■ Philosophie

Sous la direction de Jacques Follon et James McEvoy**Sagesses de l'Amitié***Anthologie de textes philosophiques anciens*

T. I (textes de l'Antiquité latine et grecque)

T. II (textes bibliques, patristiques, médiévaux et de la Renaissance)

Editions Universitaires, Fribourg, 1997 et 2003, 272 p. et 536 p.

Ce double ouvrage rendra de réels services, mais pas de même nature. La plupart des lecteurs y trouveront sous une forme très accessible un choix de beaux textes, certains sublimes comme l'adresse de Thomas More, l'ami d'Erasmus, aux juges qui viennent de le condamner à mort : « J'ai la ferme espérance et je prierai ardemment de tout mon cœur pour que (...) nous puissions néanmoins, dans l'au-delà céleste, nous retrouver, tous ensemble et dans la joie, pour notre salut éternel. » Les amateurs intéressés découvriront une présentation simple et suggestive de la vie des auteurs, de Platon à Gertrude de Helfta, en passant par Epicure, Cicéron, Cassien, Augustin, Robert Grosseteste et bien d'autres. Enfin, les universitaires se repaîtront des références érudites, servies, du moins pour le second volume, de loin le plus riche, par un bref mais excellent index thématique.

Cette anthologie fait honneur aux Editions Universitaires de Fribourg, tout en laissant le regret d'une maquette aussi serrée que celle d'un livre de poche et qui rend la lecture prolongée assez pénible.

Etienne Perrot

Daniel Ménager**Erasmus 1469 - 1536**

Desclée de Brouwer, Paris 2003, 182 p.

Qui veut comprendre l'itinéraire et l'œuvre d'Erasmus lira cet ouvrage avec intérêt. Avec clarté et finesse, l'auteur le fera entrer dans l'univers de la figure centrale de l'humanisme. Suivant Erasmus dans ses pérégrinations, il présente ses œuvres. Sont exposés son retour aux sources de l'Antiquité et de la Tradition patristique ainsi que son enracinement personnel dans la *devotio moderna*. Est éclairée sa prise de position

face à Luther. La visée de l'iconoclaste *Eloge de la Folie*, recensant les ridicules plutôt que les ignominies du monde, est présentée comme une étape décisive du chemin chrétien. Le Christ, qui s'est « vidé » de sa divinité, n'est-il pas considéré, à l'instar de ses premiers disciples, comme fou ? Provoquant la liberté chrétienne, ouvrant comme Luther les Ecritures au plus grand nombre, Erasme, s'il récolte le meilleur de la tradition antique, n'en demeure pas moins critique. Il invite celui qui, comme lui, a été saisi par le Christ à suivre la voie étroite. Sa vie nomade, malgré sa santé fragile, le préparera à son trépas. Il le vivra apaisé, manifestant ainsi son union à Celui qui a vaincu la mort en épousant la condition humaine.

Cet itinéraire d'un rhéteur qui a su réconcilier la culture et la foi dans une époque tourmentée peut aujourd'hui nous instruire. Certes les temps sont autres. L'exigence posée à l'honnête homme demeure pourtant. Elle résonne à nos oreilles sur un autre ton.

Luc Ruedin

Françoise Carraud, Michel Tozzi**Etre parent aujourd'hui**

Saint-Augustin, St-Maurice 2004, 160 p.

Ce livre pourrait dérouter le lecteur qui, comme je l'ai fait, s'attend à découvrir un énième ouvrage pédagogique. Puis c'est le plaisir de se laisser aller au jeu des questions, un exercice philosophique qui nous entraîne plus loin qu'on ne l'imaginerait, sur le chemin de l'introspection. L'être et le faire, l'éthique et la morale, la liberté, la responsabilité, l'autorité sont quelques-uns des thèmes abordés, au regard de l'histoire, de la biologie, de l'anthropologie et de grands penseurs, tels Aristote, Kant et Hannah Arendt. Vaste programme... pour un ouvrage somme toute assez court... Faut-il déplorer l'ambition des auteurs ou s'en réjouir : lancer en peu de pages une série de questions fondamentales, ancrées dans l'immense contexte de l'humanité, mieux, du vivant ?

L'exercice, sorte de longue dissertation, a l'avantage d'être réalisé par des spécialistes en la matière : Françoise Carraud est formatrice à l'Institut universitaire de formation des maîtres de Lyon et rédactrice en chef des *Cahiers pédagogiques*, et Mi-

chel Tozzi est professeur en sciences de l'éducation et didacticien de la philosophie.
Lucienne Bittar

■ Eglise

Joseph Ratzinger *Faire route avec Dieu*

L'Eglise comme communion
Parole et Silence, Paris 2003, 286 p.

Ce recueil d'articles de l'éminent théologien allemand, devenu préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, traite des thèmes ecclésiologiques qui sont au centre du débat depuis le concile Vatican II. Il ne faut pas oublier que Joseph Ratzinger a été l'une des figures influentes du concile en qualité de conseiller théologique du cardinal Frings, archevêque de Cologne.

Après deux articles consacrés à la nature de la théologie, on trouve diverses réflexions sur l'Eglise comme *Communio*, sur le ministère et la vie des prêtres, sur l'eucharistie. Ces textes se caractérisent par une profonde connaissance des Pères de l'Eglise, une grande clarté dans l'exposé et dans l'argumentation. On lira surtout avec profit l'article consacré à l'ecclésiologie de la Constitution *Lumen gentium*, ses considérations sur le « relativisme ecclésiologique » de L. Boff et sur la polémique qui l'a opposé à W. Kasper au sujet des rapports entre l'Eglise universelle et l'Eglise locale. Ce texte apporte des explications sur le fameux *subsistit* (LG 8).

L'article consacré à la déclaration *Dominus Iesus* est aussi de grand intérêt, tout comme la correspondance qu'il a échangée avec le métropolitain Damaskinos, d'un côté, et le Landesbischof J. Hanselmann, de l'autre, au sujet de ce document.

S'il faut apprécier l'intention de l'auteur de mieux expliquer la visée d'un document qui a suscité de vives critiques dans le camp œcuménique et à propos du dialogue interreligieux, les explications de Ratzinger laissent finalement l'impression qu'il veut donner une image d'ouverture à l'extérieur, alors qu'à l'intérieur il serre la vis. Une impression que dégagent également les derniers articles du livre sur la situation de l'œcuménisme, sur la culpabilité de l'Eglise et sur l'Eglise au seuil de III^e millénaire.

Certes, « sans Dieu le monde ne saurait être illuminé et l'Eglise sert le monde par le fait que Dieu vit en elle et qu'elle le laisse transparent et l'apporte à l'humanité ». On veut bien croire que l'auteur souhaite rendre service par la clarté et la vigueur spirituelle de son exposé, mais il faut tout de même reconnaître que l'équilibre entre la tâche du théologien et celle du gardien de l'orthodoxie est bien ardu.

Stjepan Kusar

André Gouzes *Entretien avec Philippe Verdin* *Le Chant du cœur*

Conversation sur la foi
Cerf, Paris 2003, 138 p.

Qui n'a pas entendu un jour ou l'autre dans une église un chant ou une mélodie d'André Gouzes ? Le nom est connu, la musique aussi, mais l'homme, qui est-il ? *Le Chant du cœur* soulève un coin du voile. Y domine une couleur « seigneuriale » ! On y trouve, résolument mêlés, le blanc, la santé, l'équilibre, la mystique, un bon sens terrien et une connaissance liturgique puisant ses racines dans la grande tradition chrétienne.

Présenté sous la forme d'un entretien avec Philippe Verdin, un de ses jeunes confrères dominicains, ce livre est le parcours d'un homme passionnant et passionné. Il dit sa foi, ses enthousiasmes, ne cache pas ses doutes, sa recherche. Sa source : un Seigneur qu'il aime et sert depuis son enfance. Il s'y plonge et replonge comme en une jouvence à Sylvanès, cette abbaye cistercienne en Aveyron, qu'il restaure et anime. Sa vie : vivre de la présence de Dieu et la faire partager à travers une liturgie vivante, joyeuse, chantante et qui régénère. De liturgie, il parle en amoureux fougueux et passionné. On sent pointer parfois une critique qui pourrait être féroce, mais se présente à griffes rentrées contre tout ce qui pourrait sentir la routine, la désinvolture, la méconnaissance, l'impréparation ou le vite fait. Comme le dit le caricaturiste Piem dans un de ses dessins : « La routine, c'est la mort ! » Bref, un livre qui donne soif ! A boire d'un trait ou à petites gorgées.

Claude Stucki

 ■ Témoins

Jean Mouttapa

Un arabe face à Auschwitz

La mémoire partagée

Albin Michel, Paris 2004, 294 p.

« Je me sens juif lorsque j'ai peur. » Cet aveu a résonné comme une obsession pendant des semaines aux oreilles d'Emile Shoufani. Peur de la disparition, peur de celui qui pense qu'on en veut non seulement à sa vie, mais à son être même, en tant que juif... une peur qui remonte à la Shoah. « La Shoah n'est pas finie, elle hante les esprits, il s'agit d'en guérir. »

Dissoudre les craintes irraisonnées entre les familles juives et arabes, tel a été son combat depuis quinze ans. Ses efforts de rapprochement depuis tant d'années lui semblent tout à coup passer à côté de l'essentiel : « Il faut aller au fond, parler de soi-même, des zones les plus douloureuses de sa propre identité, explorer ensemble la mémoire, si l'on veut renouer un lien qui ne soit pas factice. »

Le curé palestinien de Nazareth, donc citoyen d'Israël, a lancé en 2002 une initiative qui semblait a priori irréalisable : celle d'un voyage sur le site d'Auschwitz-Birkenau, qui réunirait juifs et arabes d'Israël et de France. « Les arabes invitent donc les juifs à se joindre à eux, à leur parler de leur souffrance, à les accompagner dans cette démarche de mémoire et de recueillage », sans contrepartie ni réciprocité. « Geste fort, gratuit et résolument audacieux », dit l'Appel lancé en décembre 2002.

Des réticences vont se révéler, des enthousiasmes aussi. Ce que veut son initiateur, ce n'est « pas seulement convaincre les esprits, mais convertir les consciences », pour dissoudre la méfiance et trouver la confiance en entrant dans la mémoire et l'histoire de l'autre. Folie d'un geste symbolique qui a transformé l'utopie en réalité : « communier » ensemble, « intérioriser » la souffrance des survivants et penser l'Holocauste pour trouver de nouveaux chemins de liberté et de paix. La fraternité a franchi un seuil : « Maintenant on ose se toucher, s'embrasser, pleurer ensemble. »

Le pari a été tenu et Jean Mouttapa raconte avec beaucoup de tact et de réflexion ce

voyage bouleversant où les noms des victimes juives de la Shoah, écrits en hébreu, retranscrits en caractères arabes, ont été récités sur les lieux mêmes de l'Holocauste.

Marie-Thérèse Bouchardy

André Jacques

Trésors d'humanité

Itinéraire d'un témoin solidaire

COE/Cerf, Genève/Paris 2004, 208 p.

Ce n'est pas tous les jours que des compagnons engagés dans les mêmes combats que les siens prennent la plume pour évoquer leur vie de solidarité. C'est sur les traces de témoins comme André Jacques que mon engagement pour l'abolition de la torture, à l'ACAT, a trouvé un élan, une dynamique qui ont ensemencé le sens de ma vie. Son chemin d'humanité a mené André Jacques, avec Geneviève, sa femme, au service des réfugiés, à la CIMADE, au service des migrants, au COE, au service des torturés, à l'ACAT, au Service international pour les droits de l'homme et dans bien d'autres lieux encore, jamais lassés, toujours en alerte, mêlant la réflexion à l'action. Ils ont parcouru le monde entier et rencontré dans les pires situations des « trésors d'humanité » prêts à tout pour combattre les injustices et les exclusions de toutes sortes.

Faire mémoire d'un demi-siècle de vie engagée pour le respect de la dignité humaine, la solidarité et la fraternité, avec tous les questionnements liés à l'actualité vécue, peut redonner du courage aux défaits actuels qui baissent les bras devant les violences. Merci de nous avoir livré une histoire dont je ne connaissais que quelques bribes. L'humain prend de la densité dans tous les combats solidaires.

Marie-Thérèse Bouchardy

 ■ Biographies

Robert Masson

C'était un larron !

Du banditisme à la Trappe. Frère Grégoire.

Parole et Silence, Paris 2003, 144 p.

Quatorze condamnations, quinze ans dans diverses prisons de France, quarante-cinq ans moine... voilà un parcours peu banal. Jean Bernier, né en 1917, perd à 16 ans

son père boulanger et l'année suivante sa mère. Serrurier de formation, il cherche. Armée, camps de la mort en Allemagne, retour au pays après avoir connu divers ennuis à cause de son caractère entier. A 28 ans, happé par le milieu, il devient marginal : cambrioleur, proxénète, délinquant récidiviste, recordman des évasions. Le « grand Jacques », désigné ainsi par le milieu, fait peur aux gardiens qui l'envoient souvent au « mitard ». « Quinze ans avec le diable », dira-t-il plus tard.

A la prison de l'île de Ré, après un certain cheminement, il entend un matin une voix intérieure qui lui reproche sa vie antérieure ; au quatrième jour, il tombe à genoux, reconnaît sa faute, la confesse. *L'histoire d'une âme* de sainte Thérèse le bouleverse. A l'approche de sa libération conditionnelle, un ami lui propose de séjourner provisoirement à la Trappe Sainte-Marie du Désert d'où il pourra facilement se déplacer à Toulouse pour chercher un emploi. Accueilli chaleureusement par le Père Abbé, il se sent très vite attiré par cette vie : postulant, novice, vœux... le voilà Frère Grégoire, moine. Il a connu des moments très difficiles. Cette tranche de vie nous est connue par divers témoignages. Décédé le 22 août 2002, il laisse le souvenir d'un homme de Dieu rayonnant.

Robert Masson, auteur de plusieurs livres, évoque d'une plume alerte la grandeur d'âme qui peut habiter le cœur d'un délinquant.

Willy Vogelsanger

Pascale Le Thorel-Daviot

Picasso au fil des jours

Buchet-Chastel, Paris 2003, 384 p.

De nombreuses biographies ont été écrites sur ce génie créateur qui traversa un siècle. Les femmes qui partagèrent sa vie - et elles sont nombreuses - se sont presque toutes données pour tâche de raconter leur amour, leur entente, mésentente, leur complicité avec celui que certaines appelaient *le maître* ou *le seigneur*. Les petits-enfants s'y sont mis aussi... il faut dire qu'il y avait beaucoup à dire. On ne croise pas un homme de cette envergure sans être influencé, manipulé, aimé, rejeté.

Le personnage qui se dessine à l'aube du XX^e siècle, à Paris, est touchant et attachant, fortement marqué par l'Espagne et par sa famille. L'Espagne, dira-t-il un jour, vous offre la messe le matin, la corrida l'après-midi et le bordel le soir. Suivre l'itinéraire créatif de ce géant artistique, c'est inévitablement sillonner à travers sa vie amoureuse, qui fut très active, et à travers ses amitiés qui furent nombreuses. Tous les noms d'écrivains, de peintres, de poètes, de cinéastes se retrouvent dans son sillage. Son secrétaire - fidèle parmi les fidèles - observe : « Si on analyse son œuvre en partant de l'élément femme, on pourra tirer de nouvelles conclusions et découvrir les qualités et défauts de celle dont il était épris au moment où il peignait telle toile. » L'éternel féminin a été pour lui le moteur de sa création et son secrétaire, Sabartès, affirme encore : « Picasso fera son profit de chacune de ses rencontres car chacune lui procurera une nouvelle illusion. Jamais pouvoir créateur ne se manifestera avec autant de puissance que dans le paroxysme de ses expériences amoureuses. »

Il a semé le bonheur autour de lui mais aussi le malheur. La souffrance de ceux et celles qu'il a abandonnés est immense. Après sa mort, trois êtres chers se suicident à cause de lui.

Cette biographie va plus loin que sa vie et décrit aussi ce qui se passa après sa mort. Comment ses héritiers - épouses, enfants, petits-enfants, y compris ceux qui, nés hors mariage, n'avaient pas le droit de porter son nom - se sont disputés l'héritage.

Un livre passionnant sur un homme qui se voulut fidèle... à sa façon. Fidèle à son élan créateur.

Marie-Luce Dayer

Alter Robert, *L'art de la poésie biblique*. Lessius, Bruxelles 2003, 308 p.

Bouchex Raymond, *Le mystère de la vie et le mystère de l'Église*. Parole et Silence, Paris 2003, 158 p.

Brown Raymond E., *Lire les Évangiles avec l'Église. De Noël à Pâques*. Cerf, Paris 2004, 124 p.

Bühler Michel, *Lettre à Menétrey*. Bernard Campiche, Orbe 2003, 234 p.

Centre national de pastorale liturgique, *Renouveau liturgique. Documents fondateurs*. Cerf, Paris 2004, 126 p.

Cholvy Gérard, *Frédéric Ozanam (1813-1853). L'engagement d'un intellectuel catholique au XIX^e siècle*. Arthème Fayard, Paris 2003, 784 p.

*****Col.**, *Le sabre et le pinceau. Poèmes du Japon ancien*. Albin Michel, Paris 2003, sans pagination. [39117]

*****Col.**, *Qu'est-ce que le religieux ? Religion et politique*. La Découverte, Paris 2003, 246 p. [39151]

*****Col.**, *Ensemble à l'écoute de l'esprit. Une décision personnelle discernée en communauté*. « Supplément à Vie chrétienne » n° 491, Vie chrétienne, Paris 2004, 96 p. [39228]

*****Col.**, *Les dits du Bouddha. Le Dhammapada*. Albin Michel, Paris 2004, 226 p. [39265]

Deléry Antoine, *Joseph Folliet (1903-1972). Parcours d'un militant catholique*. Cerf, Paris 2003, 484 p.

Desrochers Carl, *La vie avant tout. Réflexions sur la vie humaine présentées aux 17-25 ans*. Anne Sigier, Québec 2003, 144 p.

Détré Jean-Marie, *La réincarnation et l'Occident. T I. De Platon à Origène*. Triades, Paris 2003, 278 p.

Dôgen (Maître), *La vraie Loi, trésor de l'Œil. Textes choisis du Shôbôgenzô*. Seuil, Paris 2004, 182 p.

Du Brul Peter, *Ignatius : Sharing the Pilgrim Story. A reading of the Autobiography of St Ignatius of Loyola*. Peter Du Brul, 2003, pp. LXXII + 206 p.

Faure Jean-Philippe, Girardet Céline, *L'empathie, le pouvoir de l'accueil. Au cœur*

de la communication non violente. Jouvence, Bernex 2003, 176 p.

Grün Anselme, *Petite méditation sur le mystère de l'amitié*, Albin Michel, Paris 2004, 158 p.

Hervieu-Léger Danièle, *Catholicisme, la fin d'un monde*. Bayard, Paris 2003, 336 p.

Jacques L. Brigitte, *Dis, est-ce que ça repousse les ailes ? Fidélité*, Namur 2003, 84 feuillets.

Jean Paul II, *Méditer sur les mystères lumineux*. Parole et Silence, Paris 2003, 140 p.

Jodorowsky Alexandro, *La danse de la réalité*. Albin Michel, Paris 2003, 410 p.

Maslowska Dorota, *Polococktail party*. Noir sur Blanc, Montricher 2004, 254 p.

Meslin Michel, *Quand les hommes parlent aux Dieux. Histoire de la prière dans les civilisations*. Bayard, Paris 2003, 858 p.

Péan Pierre, Cohen Philippe, *La face cachée du monde. Du contre-pouvoir aux abus de pouvoir*. Mille et une nuits, Paris 2003, 638 p.

Quiquerez Auguste, *Traditions et légendes du Jura*. Slatkine, Genève 2003, 482 p.

Remaud Michel, *Évangile et tradition rabbinique*. Lessius, Bruxelles 2003, 214 p.

Roquebert Michel, *Saint Dominique. La légende noire*. Perrin, Paris 2003, 346 p.

Rouanet Marie, Lacan St Guily Agnès, *Célébration de l'Amour. Regards sur Marie-Madeleine*. Albin Michel, Paris 2003, 96 p.

Salamolard Michel, Rottet Pierre, *Le réel de Raël. Une secte à la dérive*. Editions Pillet, St-Maurice 2004, 156 p.

Schaller Hans, *Iss, sonst wird der Weg zu weit*. Mathias-Grünewald Verlag, Mainz 2003, 128 p.

Siat Jeannine, *Art et Histoire, « Promenades romaines I »*. Lethielleux, Paris 2003, 172 p.

Silésius Angéus, *Sablé Erik, Dieu est un éternel présent*. Dervy, Paris 2004, 136 p.

Tincq Henri, *Dieu en France. Mort et résurrection du catholicisme*. Calmann-Lévy, Paris 2003, 304 p.

L'inconnu de Lübeck

Il y a juste trente ans, le 6 mai 1974, Willy Brandt, le plus énigmatique, mais aussi à coup sûr le plus grand chancelier allemand du XX^e siècle, envoyait au président de la République une lettre de démission de treize lignes, écrite à la main : « J'assume la responsabilité politique de l'affaire Guillaume. » Brandt quittait la chancellerie, laissant la place à un autre grand homme, Helmut Schmidt. Il allait encore vivre dix-huit ans, présider son parti, et même l'Internationale socialiste, vivre deux décennies en vieux sage ayant tutoyé l'Histoire, cerné d'honneurs et de louanges, mais Brandt au pouvoir, cette aventure allemande de l'après-guerre, se terminait ainsi d'un coup, bêtement, suite à une histoire d'espionnage entre Allemands que plus personne, de nos jours, ne pourrait imaginer.

Willy Brandt, homme du Nord né à Lübeck, le 18 décembre 1913, d'une mère de dix-neuf ans qui ne lui révélera qu'en 1947 la véritable identité de son père, et mort le 8 octobre 1992, aura donc connu l'Allemagne impériale, traversé la Grande Guerre, la République de Weimar, le Troisième Reich (en exil en Scandinavie), les années de désolation et de reconstruction, la scission en deux de sa patrie, avant de connaître enfin, peu avant sa mort, plus heureux que Moïse, la

chute d'un Mur qu'il avait toujours haï, les yeux embués en cette ville de Berlin dont il avait été, de 1957 à 1966, le maire éblouissant. Avant d'être un grand homme d'Etat, celui de l'Ostpolitik et de la gémuflexion de Varsovie, avant d'être ce vieillard fatigué et sublime regardant s'écrouler le Mur aux côtés de Kohl et Genscher, en cette nuit du 9 novembre 1989, avant tout cela, Willy Brandt c'est d'abord, comme Mitterrand, le charme étrange et romanesque d'un destin.

La politique, aujourd'hui, n'aime plus guère les aventuriers. Elle préfère les technocrates. C'est dommage. Que serait l'Italie sans Garibaldi et le tumulte de son parcours ? Il faut lire la vie des grands hommes, à la Plutarque, si on veut saisir les véritables enjeux de leurs paris politiques. L'enfant Louis XIV traumatisé par la Fronde, le jeune Léon Blum et l'affaire Dreyfus, les rapports terribles de Frédéric II avec son père. Pour cela, il faut accepter de lire des biographies, ce genre passionnant, longtemps et scandaleusement méprisé par les historiens de la mouvance de Mai 68, ceux qui préfèrent les structures aux hommes, la matière à l'esprit, la coupe synchronique, désincarnée, au fil magique d'une vie.

Il faut aussi regarder les albums de photos. Le collégien Willy Brandt, 1930, debout en pantalon de golf, posant devant un plan d'eau, sans doute un canal de sa ville natale de Lübeck. La beauté de son visage, la retenue de sa posture, le brin de mélancolie de

l'ensemble, la force de solitude intérieure d'un regard pourtant porté vers le lointain. Est-ce déjà Willy Brandt, au destin scandinave et futur prix Nobel de la Paix ? Ou n'est-ce, encore, que Herbert Ernst Karl Frahm, son premier nom, celui de son enfance hanséatique, lui qui allait, d'exil en exil, en porter plusieurs, remplaçant une énigme par une autre. Tout est là, oui déjà, dans cette tristesse semi-éclairée, immensément séduisante, de l'inconnu de Lübeck. Enfin, coïncidence ou non, 1930, l'année de cette photographie si troublante, est celle de son adhésion au SPD, le parti social-démocrate : rien, jusqu'à la mort, ne l'en séparera.

Willy Brandt : un destin allemand. Il aurait pu être raconté par une nouvelle d'Heinrich Mann, ou incarné dans l'un des innombrables personnages de Günter Grass, son ami. J'irais plus loin : j'irais chercher dans Schiller, celui des jeunes années, le Schiller de Don Carlos et du Sturm und Drang, le ressort exceptionnel de Brandt. Une vie nécessairement en mouvement, mais d'un chemin non-tracé, où l'invisible surpasse le prévisible, le rend futile, dérisoire. Les plans de carrière volontaristes sont pour les personnages de deuxième choix, les grands commis, les grands exécutants. L'homme de caractère, lui, accepte les chemins de traverse, la surprise du vent.

Brandt, un destin. Mais aussi un certain sens de la formule, du symbole. A genoux devant le monument aux morts de Varsovie, recueilli au Mémorial de Yad Vashem, ou bagard devant les burins de fortune qui détruisent le Mur, c'est toujours le même homme, le même sens du destin et de l'Histoire. « Jetzt wächst zusammen, was zusammengehört », s'était-il contenté de déclarer en cette nuit allemande du 9 novembre 1989 (« Maintenant va pouvoir croître ensemble, ce qui est du même terroir »). Et si le combat social-démocrate, tout en étant parfaitement sincère, n'avait été, toute une vie, que le paravent d'un autre enjeu, plus fondamental, plus inavouable : le combat national pour enfin donner un champ d'éclosion à une patrie ravagée, et au fond tant aimée, comme une mère qu'on retrouverait, intacte et promise, au soir de sa propre vie ? La force des grands hommes, Brandt, de Gaulle et les autres, c'est qu'ils nous donnent l'impression, à chaque fois, de recommencer l'Histoire.

Pascal Décaillet



JAB
1950 Sion 1

envois non distribuables
à retourner à
CHOISIR, rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA PHILLIPS COLLECTION WASHINGTON



Fondation Pierre Gianadda
Martigny Suisse

27 mai – 27 septembre 2004
Tous les jours de 9 h à 19 h